

6/11/2024

Schéma régional des carrières de Mayotte et son évaluation environnementale stratégique

COPIE 2 du 06/11/24



Sommaire

1. Introduction
2. Présentation des principaux résultats des GT
3. Étapes suivantes





Introduction

Contexte et cadre autour du SRC
Organisation de la démarche

Cadre législatif

- Article 129 de la loi ALUR ayant modifié **l'article L. 515-3 du Code de l'environnement** instaure les SRC
- **Décret n°2015-1676** du 15/12/2015 : donne les indications générales sur les conditions d'élaboration des SRC
- **Instruction du gouvernement du 04/08/2017** relative à la mise en œuvre des SRC : c'est la « notice technique » qui encadre l'élaboration des SRC

Gouvernance

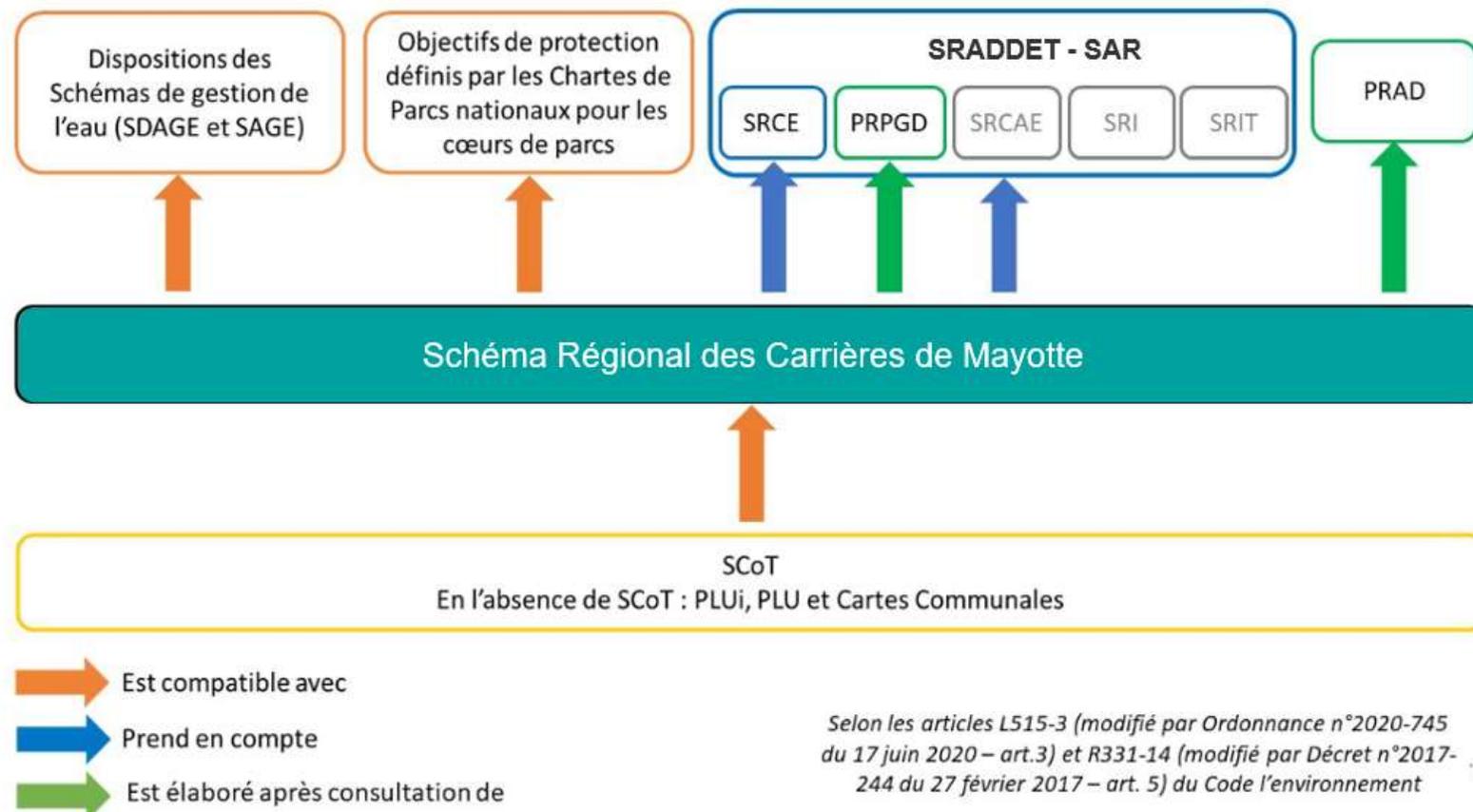
Le Comité de Pilotage :

- Création du Comité de pilotage par arrêté préfectoral le 31 mai 2023
- Présidé par le préfet de Mayotte
- Le secrétariat du Comité de Pilotage est assuré par la DEALM de Mayotte
- Structuré par quatre collèges :
 - Les représentants des services de l'Etat et des établissements publics ;
 - Les représentants des collectivités territoriales
 - Les représentants des professionnels impliqués dans l'approvisionnement
 - Les représentants des associations de protection de l'environnement et personnalités qualifiées en matière de sciences de la nature, de protection des sites et du cadres de vie

Principales différences entre un SRC et un SDC

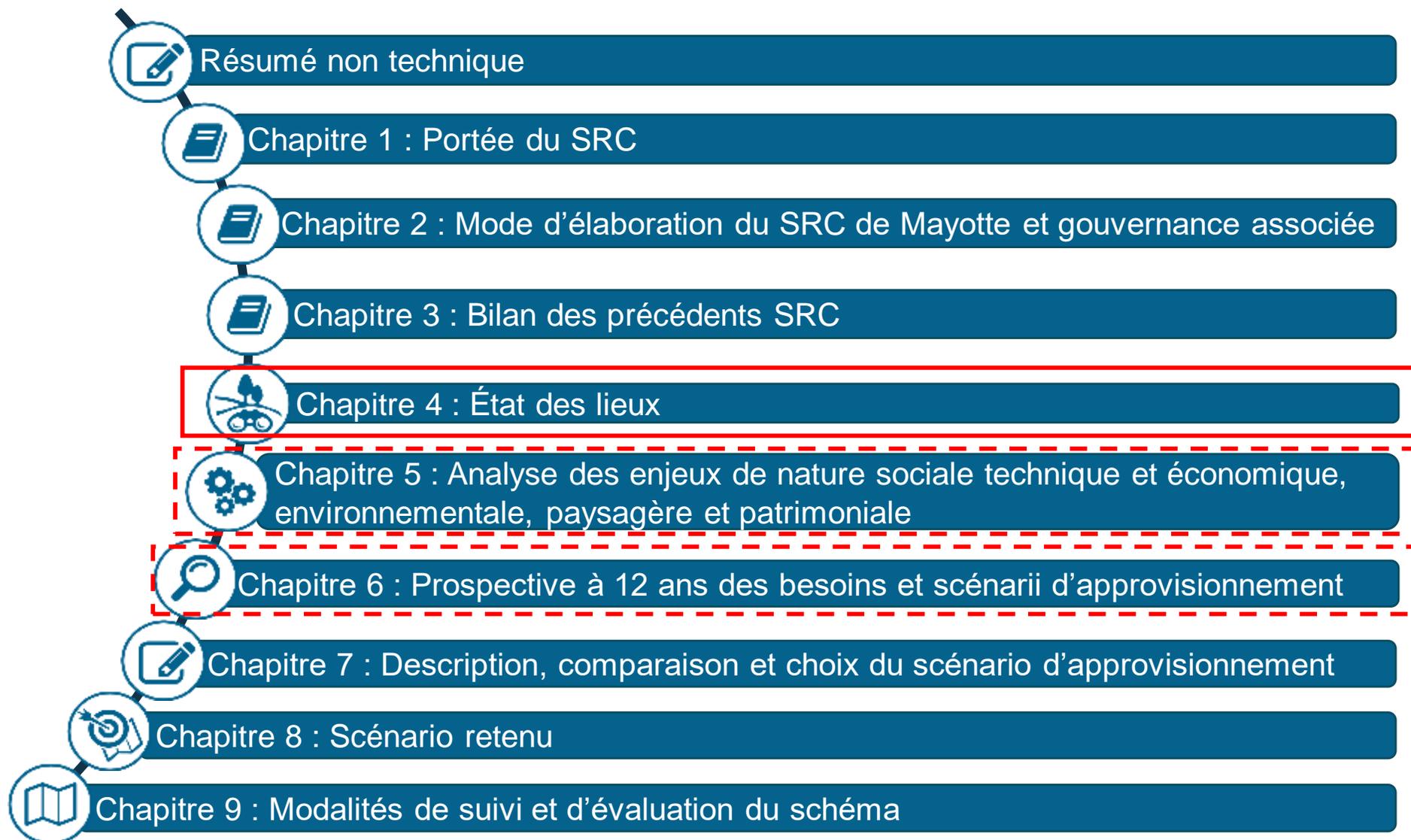
- Dans le cas de Mayotte, on retrouve le même **périmètre administratif** entre le SDC et le SRC
- Le fond, par rapport au SDC, le SRC :
 - Insiste plus sur l'utilisation des ressources secondaires et l'intégration de l'économie circulaire afin de préserver la ressource ;
 - Élargit l'éventail des enjeux liés à l'extraction des minéraux : environnement, aménagement, transport, social, technico-économique ;
 - Établit une planification générale d'extraction, logistique comprise ;
 - A une influence sur les documents d'urbanisme.

Articulation avec les autres plans



Selon les articles L515-3 (modifié par Ordonnance n°2020-745 du 17 juin 2020 – art.3) et R331-14 (modifié par Décret n°2017-244 du 27 février 2017 – art. 5) du Code l'environnement

Structure du SRC Mayotte



Chapitre 4 : État des lieux

L'état des lieux contient :

- Bilan des ressources minérales primaires et des gisements de Mayotte
- Inventaire des carrières
- Ressources minérales secondaires de Mayotte
- Besoins et logistique d'approvisionnement des ressources minérales

➔ Chapitre suivant : Analyse des enjeux de nature sociale, technique et économique, environnementale, paysagère et patrimoniale

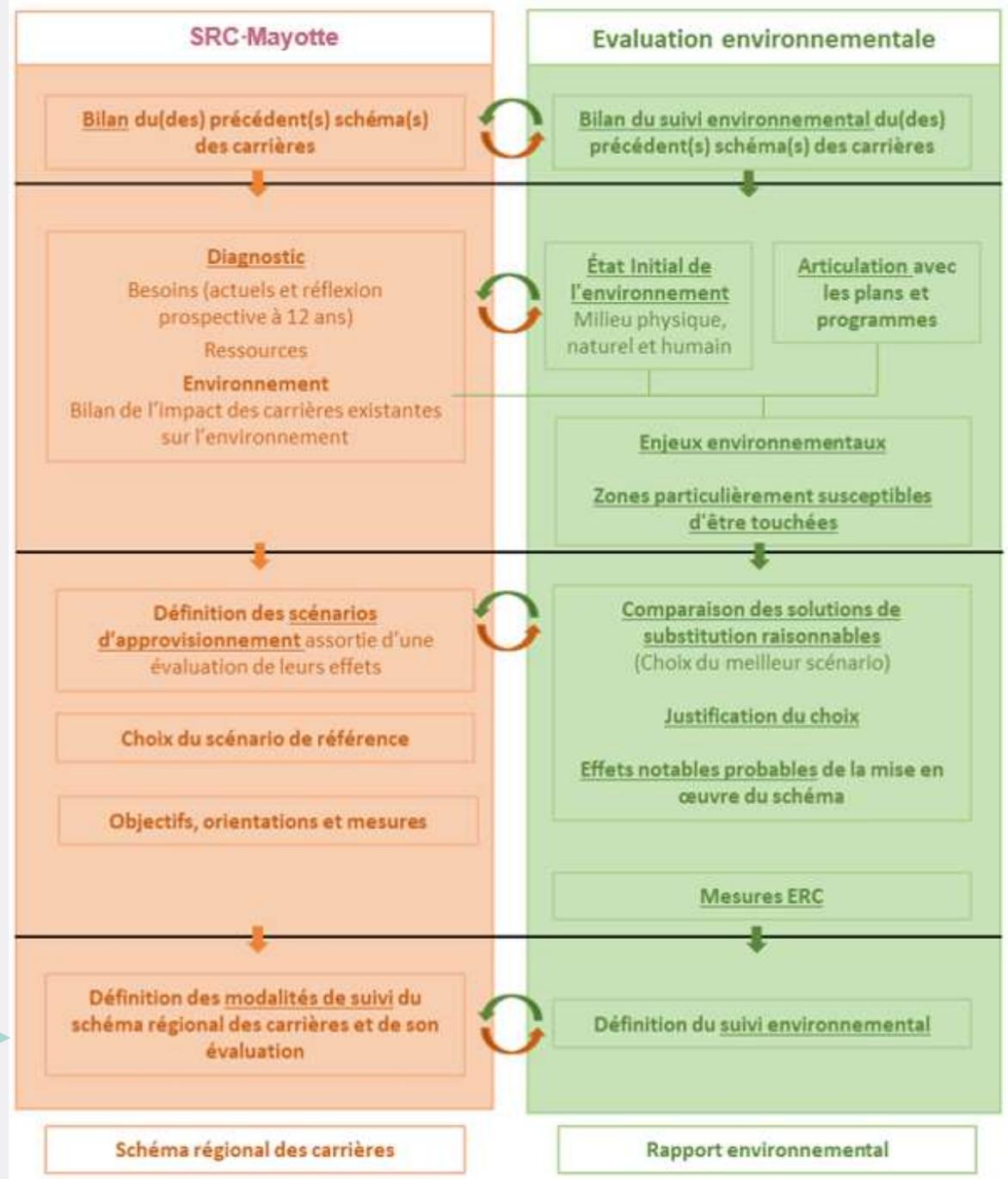
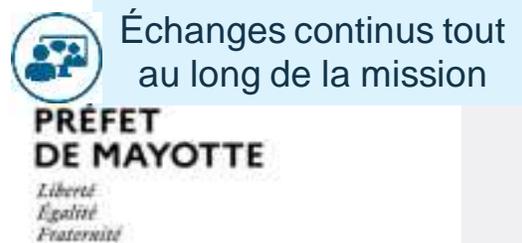
Une Démarche itérative

Une approche coordonnée avec l'élaboration du SRC et garante d'un processus d'amélioration continu du SRC évalué

GT Ressources primaires et secondaires, besoins, enjeux environnementaux, enjeux socio-économiques et logistiques



Appui à l'élaboration du SRC + rédaction de l'EES

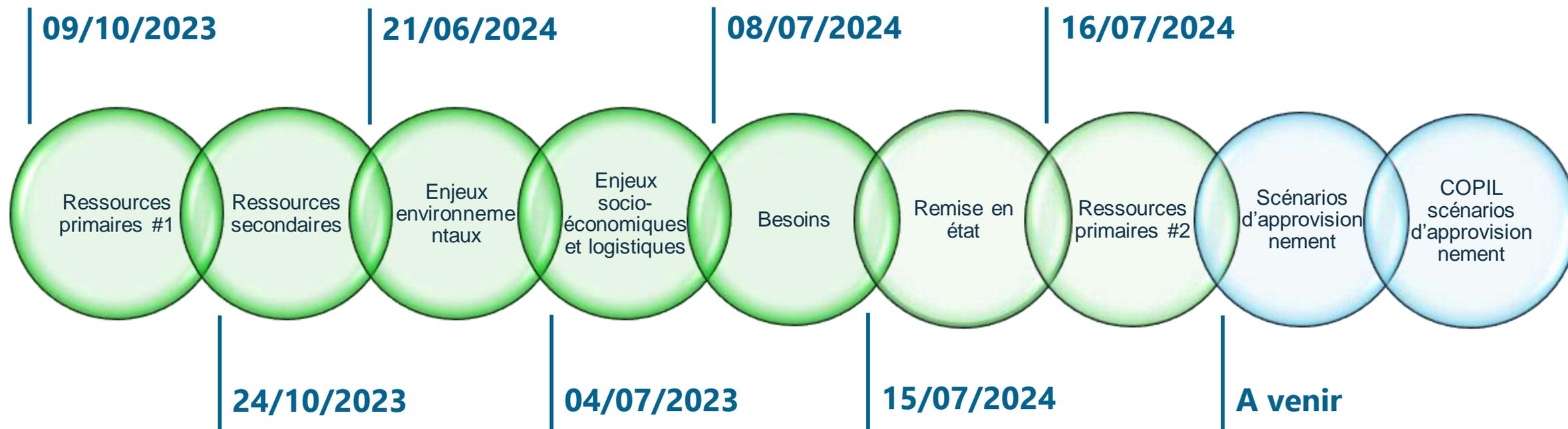


Le processus de concertation et consultations

Le processus de concertation et de consultations lors de l'élaboration d'un SRC est réglementé par :

- **L'article L.515-3** du Code de l'environnement indique les différentes phases de concertation, de groupe de travail, réunions et échanges informels à conduire dans le cadre de l'élaboration du SRC
- **L'article L121-16-1-IV** du code de l'environnement prévoit une concertation préalable afin de prendre en compte les avis et/ou remarques dans le projet de SRC
- **L'article R515-4** du Code de l'environnement prévoit la consultation des EPCI
- **Les articles L.515-3 et R515-5** du code de l'environnement qui prévoient, dans le cas de Mayotte, une consultation administrative auprès de l'ensemble des services suivants :
 - La Commission Consultative de l'Environnement et de la Protection du Patrimoine (CCEPP),
 - Le Conseil Départemental de Mayotte (CD),
 - La Chambre de l'Agriculture de la Pêche et de l'Aquaculture de Mayotte (CAPAM),
 - Le Centre National de la Propriété Forestière (CNPF)
- Une consultation de l'autorité environnementale nationale (IGEDD)
- La mise à disposition du public

Les différents GT





Présentation des principaux résultats

Bilan des Groupes de Travail (GT)

GT Ressources primaires et secondaires

09/10/2023 – 16/07/2024

COPIL #2

Rappel : Positionnement du GT Ressources dans le SRC

Articulation du GT Ressources avec les autres GT

Fait partie de l'état des lieux, préalable aux autres volets du SRC

Inclut les ressources primaires et secondaires

Inclut les GIR et GIN

Dépendant du GT Enjeux pour la fourniture de la couche des enjeux environnementaux de niveau 1



COPIL #2

Rappel : Positionnement du GT Ressources dans le SRC

Les étapes des travaux du GT Ressources

Synthèse des documents cartographiques disponibles

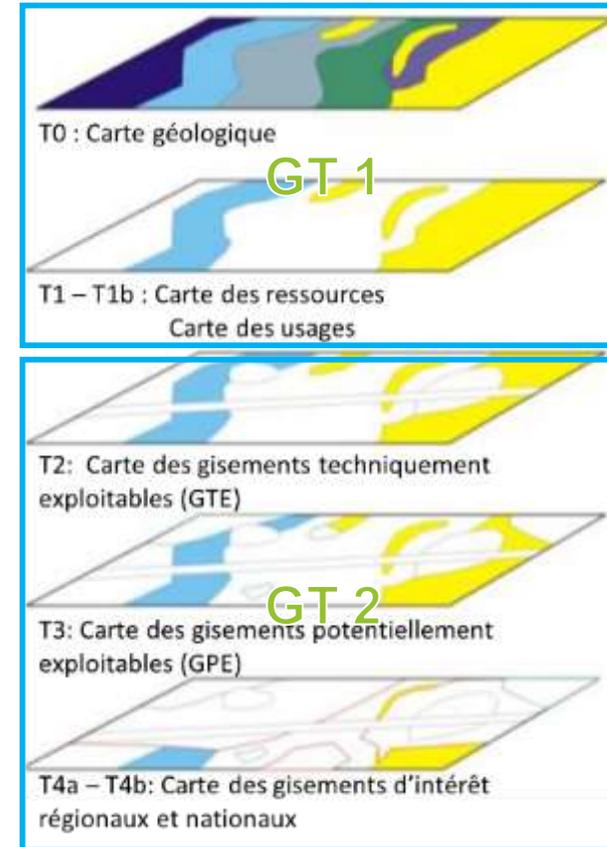
Inventaire des carrières autorisées et fermées

Croisement SIG des deux couches → inventaire et **carte des ressources** primaires (incluant les usages)

Contraintes techniques d'exploitation appliquées à la couche SIG des ressources → **carte des « Gisements »**

Croisement SIG des Gisements avec les Enjeux de niveau 1 et les contraintes de fait → **carte des Gisements potentiellement exploitables (GPE)**

Identification des Gisements d'Intérêt Régional ou National (GIRN) : doivent répondre à des critères de disponibilité, patrimonial, de non substitution, leur conférant un aspect stratégique → **carte des GIRN**



Homogénéisation des cartes géologiques départementales

Identification des lithologies étant ressources (bases CARMA, S3IC..., notices...) Caractérisation des ressources et des usages

Soustraction de paramètres techniques (altitude...)

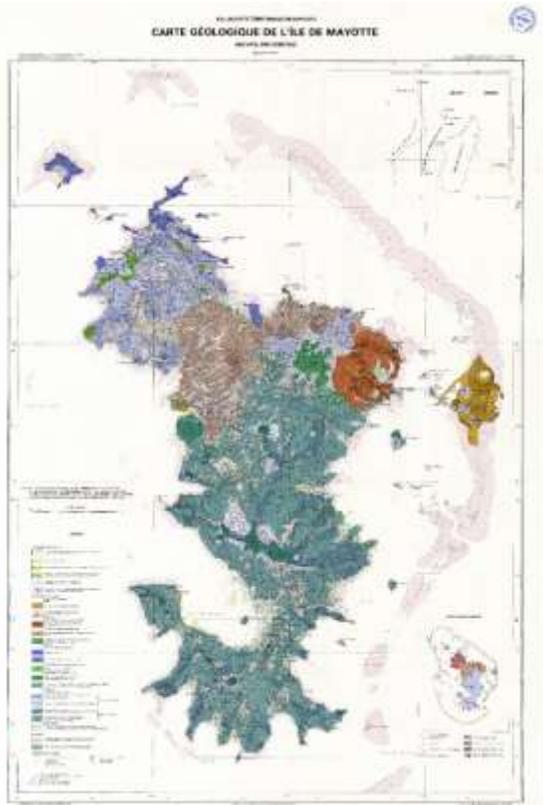
Soustraction des couches de contraintes à fort enjeux

Identification des gisements à intérêt national et régional selon les termes de la circulaire

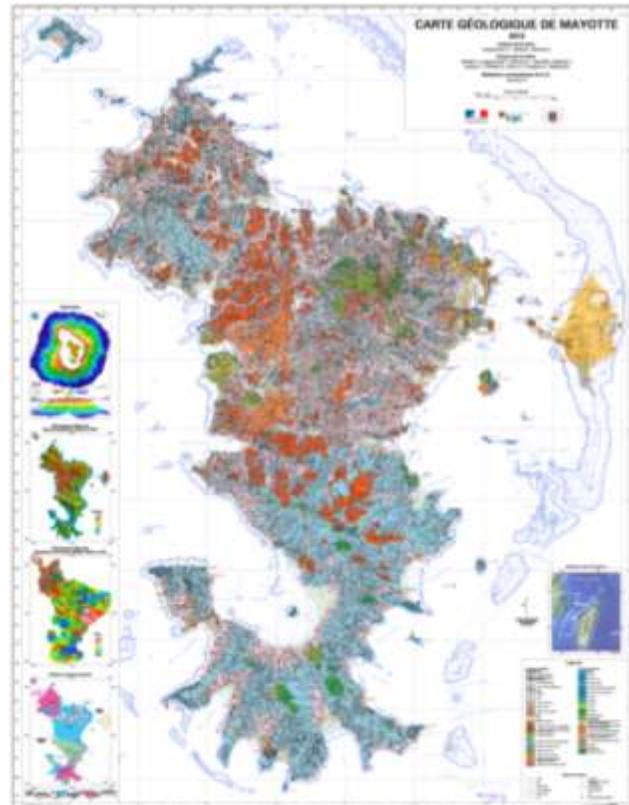
Ressources – Etape 1

Synthèse des documents cartographiques disponibles

Carte géologique de
1988



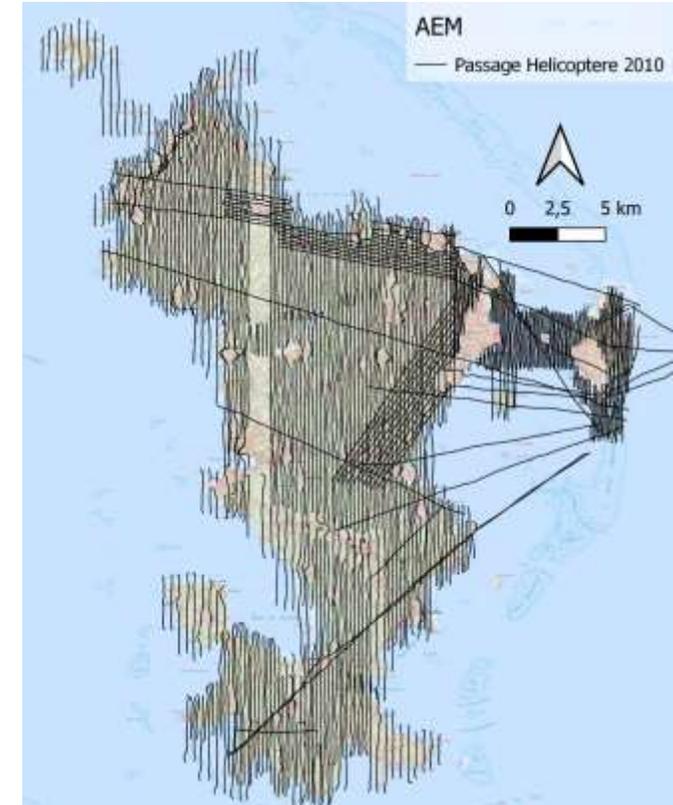
Carte géologique de
2013



Carte des gisements
potentiellement
exploitables
(BRGM/RP-68746-FR)



Données électro-
magnétiques issues de la
campagne aéroportée de
2010



Ressources – Etape 1

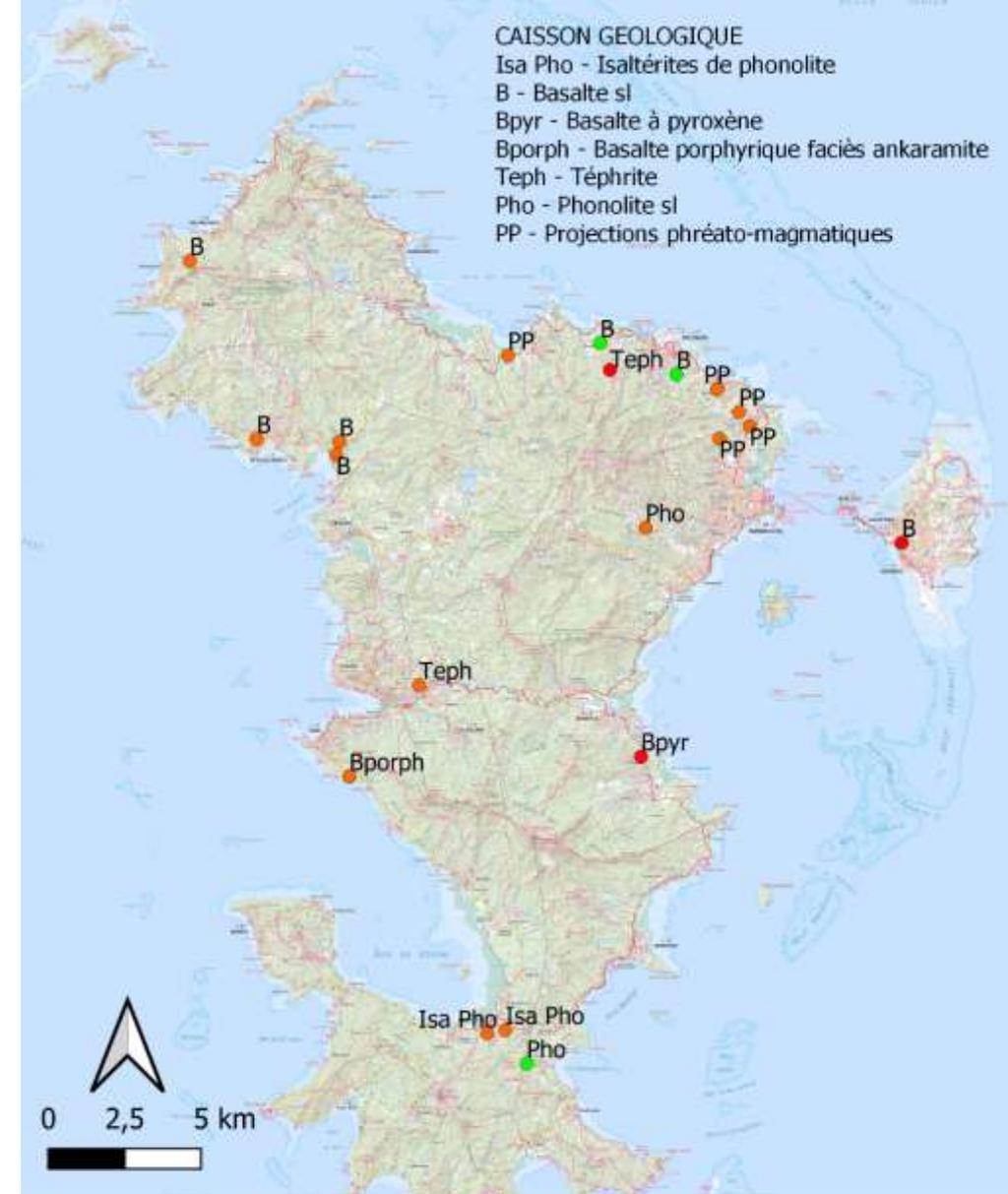
Inventaire des carrières

19 carrières recensées dans CARMA

Dont 3 autorisées

- IBS – Miangani (Kangani), Basalte
- ETPC – Koungou, Basalte
- ETPC - M'tsamoudou, Phonolite

A noter qu'il existe des carrières sauvages non recensées



Inventaire des carrières

- Exploitation autorisée
- Ancienne exploitation fermée - Source DEALM
- Ancienne exploitation fermée - Digitalisation carte IGN / Orthophoto

Ressources – Etape 2

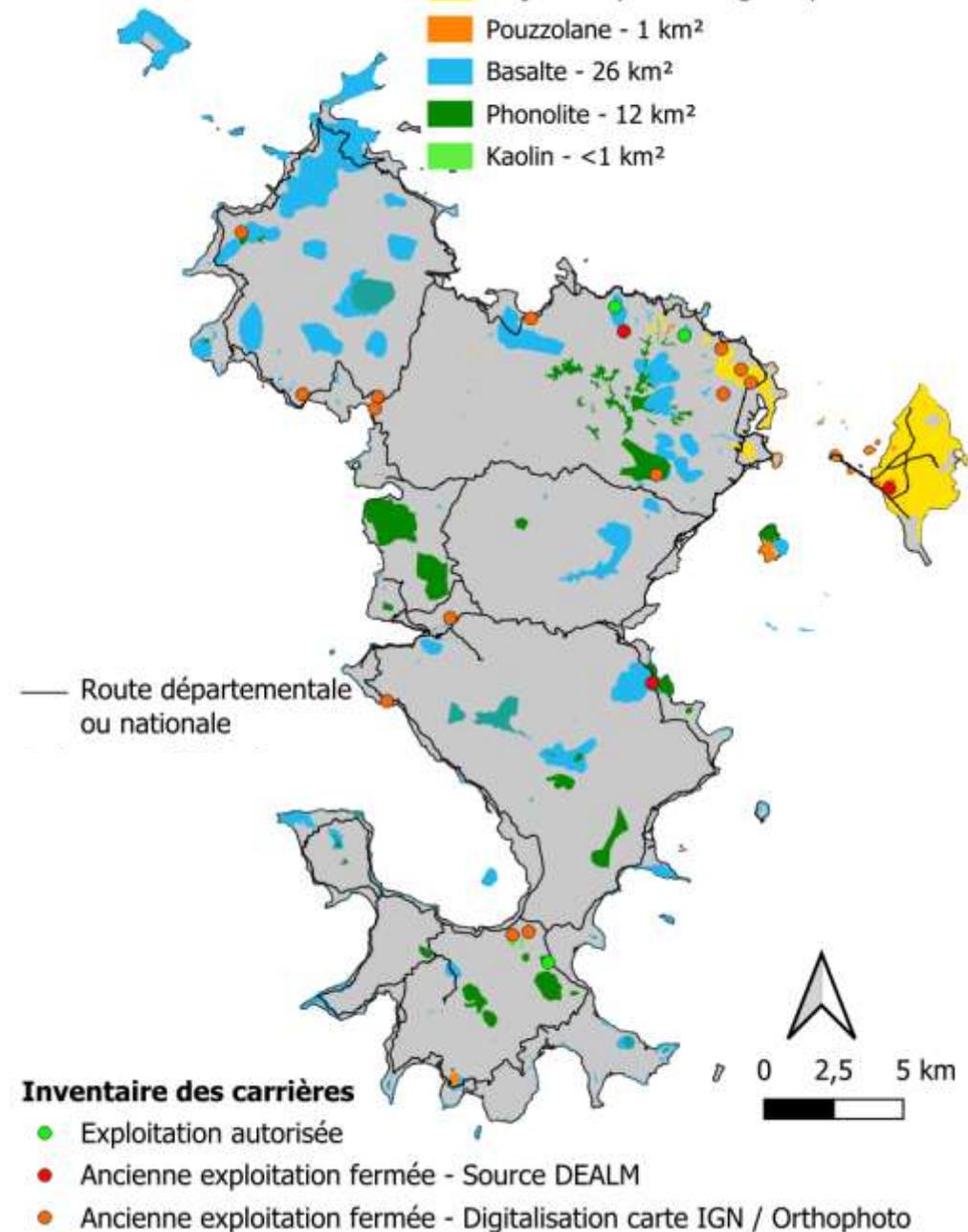
Carte des ressources et des usages

Ressource	Usage*
Basalte sl	1.1. Granulat sans transformation : Tout 1.2. Granulat avec transformation : Tout 2. ROC
Téphrites, Néphélinites et Mélilitites	1.1. Granulat sans transformation : Tout 1.2. Granulat avec transformation : Tout 2. ROC
Phonolite sl	1.1. Granulat sans transformation : Tout 1.2. Granulat avec transformation : Tout 2. ROC
Projections phréatomagmatiques	1.2. Granulat avec transformation : C4.02
Pouzzolane	1.2. Granulat avec transformation : C4.02
Kaolin	1.2. Granulat avec transformation : C4.02 3. Charges minérales 3. Céramique 3. Produits réfractaires

RRI * Usages issus de l'annexe 7 des instructions du gouvernement relatives à la mise en œuvre des schémas régionaux des carrières

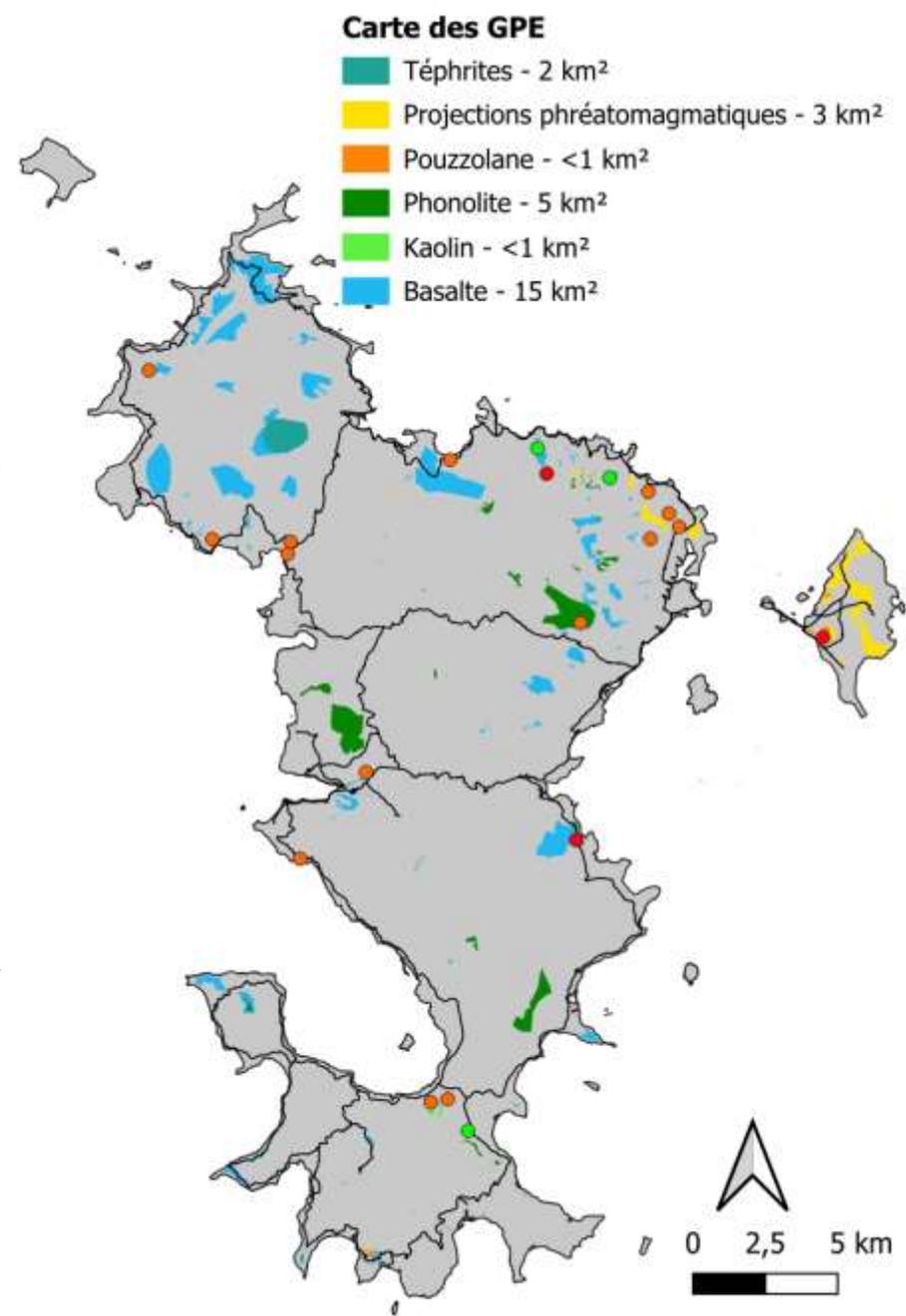
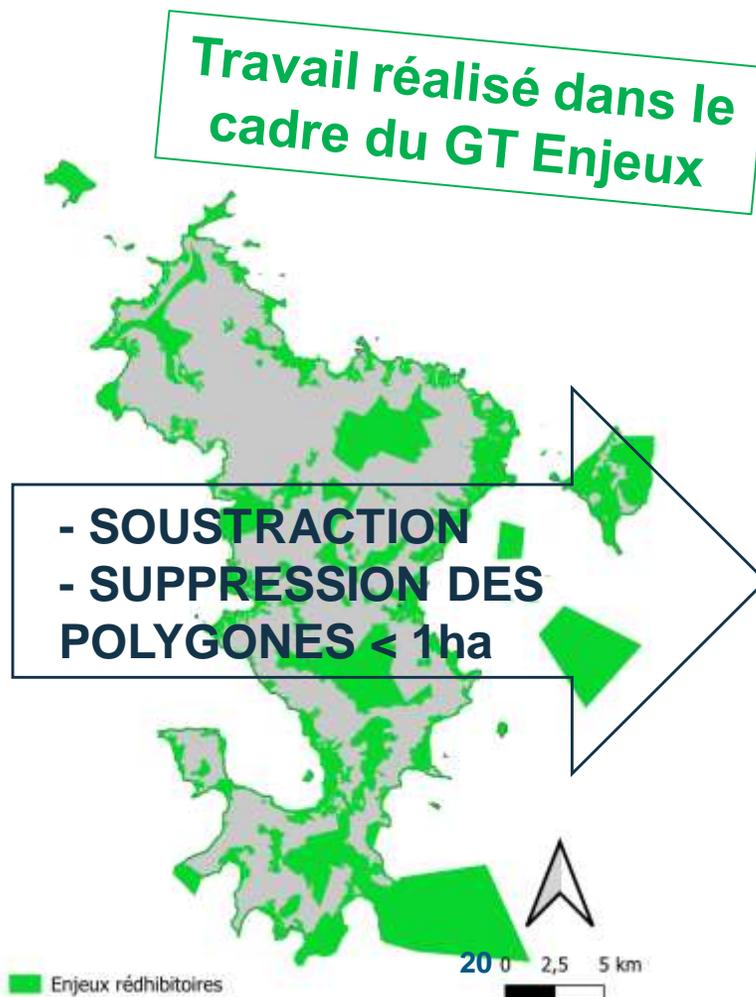
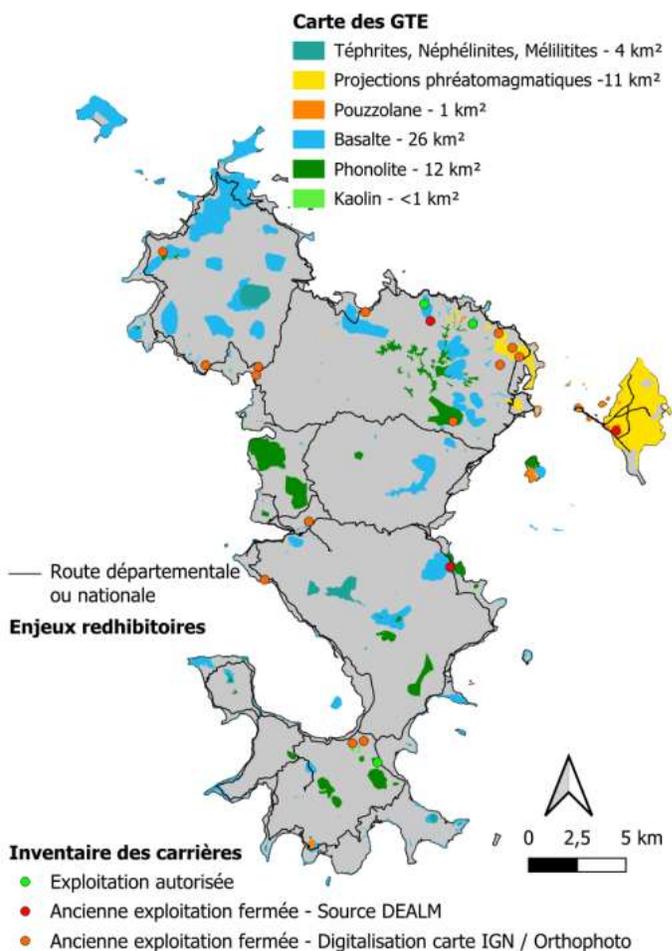
Carte des ressources

- Téphrites, Néphélinites, Mélilitites - 4 km²
- Projections phréatomagmatiques - 11 km²
- Pouzzolane - 1 km²
- Basalte - 26 km²
- Phonolite - 12 km²
- Kaolin - <1 km²



Ressources – Etape 4

Gisements Potentiellement Exploitable



Ressources – Etape 5

Gisements d'Intérêt Régional et National

Constat

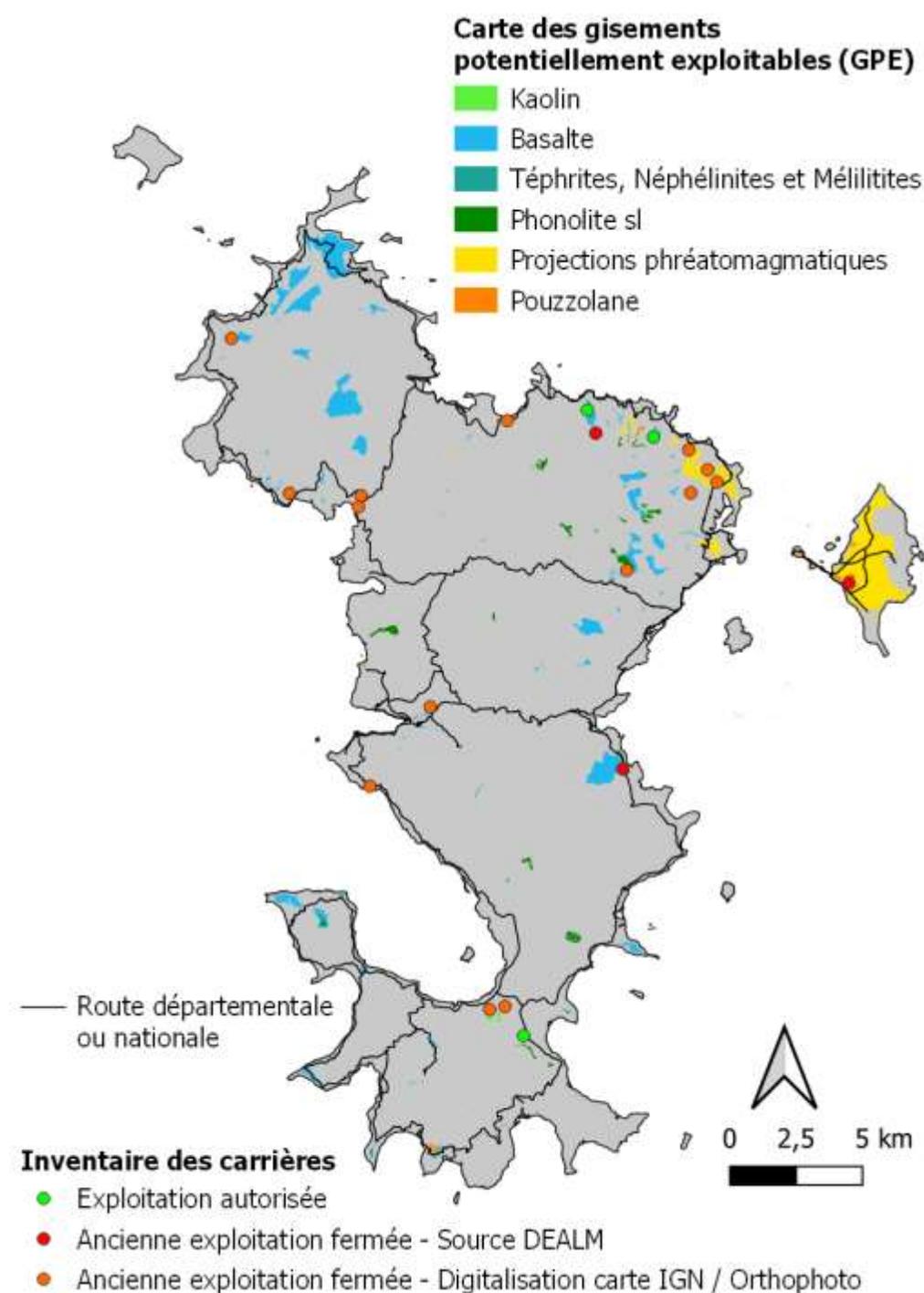
- Les GPE sont réduits par rapport à la surface du territoire, traduisant la réalité du terrain (épaisseur de découverte importante)

Propositions de sélection des GIR à échanger avec les EPCI

- Etant donné la rareté des ressources mises en évidence par la carte des GPE, il serait pertinent de passer le plus de GPE possible en GIR → A discuter

Sélection des GIN

- Pas de GIN sur le territoire



Ressources secondaires

Définitions

Ressources primaires : Matériaux de carrière

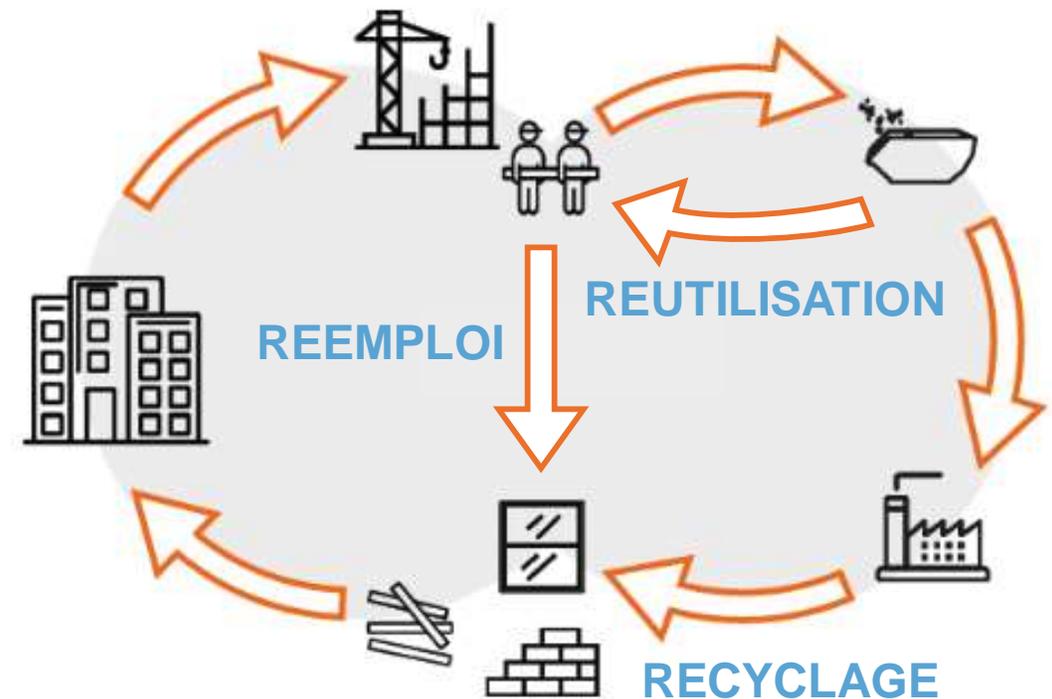
Ressources secondaires : Matériaux et substances issus de l'économie circulaire qui peuvent se substituer pour tout ou partie aux ressources minérales primaires, sans préjudice du respect des dispositions applicables en matière de statut des déchets et de sortie de celui-ci.

Economie circulaire :

- **Réutilisation** : opération par laquelle des substances, matières ou produits qui sont devenus des déchets sont utilisés de nouveau
- **Réemploi** : usage identique (ex: tuiles, technique routière)
- **Recyclage** : application d'un procédé de retraitement pour obtenir une nouvelle ressource aux fins de leur fonction initiale ou à d'autres fins (hors valorisation énergétique).
- **Valorisation = Réutilisation + Recyclage** : utilisation de déchets en substitution à d'autres matières ou substances

Exemples de gisements de RS :

- *bâtiments ou ouvrages qui seront démolis ou rénovés profondément*
- *grands chantiers susceptibles de générer d'importants volumes de matériaux de déconstruction et de terres de terrassement*



Ressources secondaires

Etat de lieux actuel

Recyclage de terre d'excavation par les briquetiers

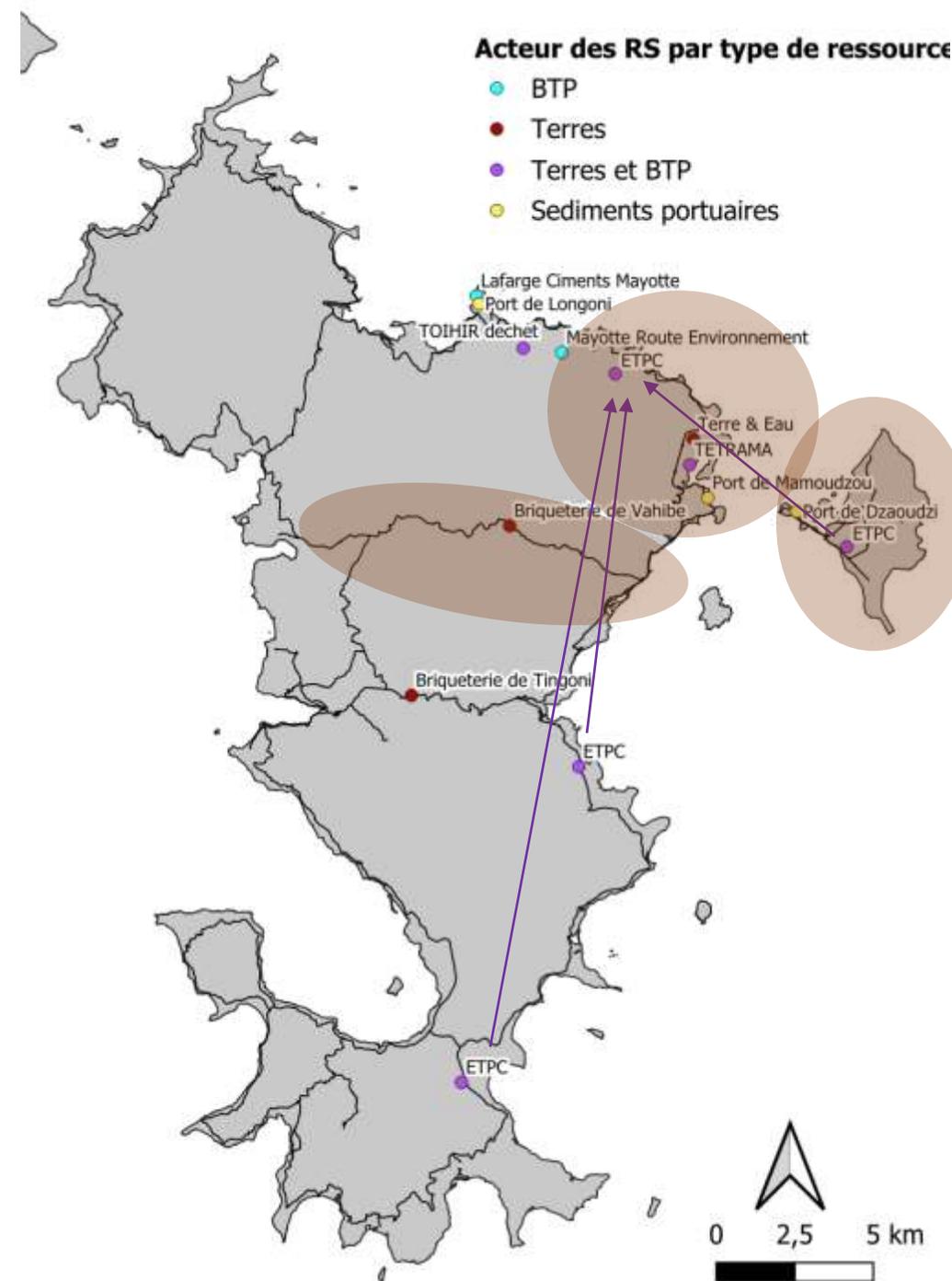
Voir le focus filière terre

Installation de concassage/criblage :

- EBE/SFE
- Tests recyclage de déchets du BTP par ETPC : 4 sites de collecte (Koungou, Mtsamoudou, Hajangoua, Pamandzi) pour recyclage à Koungou. Les quantités récoltées sont à ce stade anecdotiques.

Filière REP PMB BTP

- Démarrage en octobre 2023
- Maore Territoires missionné en local par Ecomaison et Ecominéraux
- Ambition que les professionnels de l'île soient intégrés à la filière dès le cahier des charges (SIM, COLAS, EPFAM, FMBTP...)
- Ambition de mettre en place une déchèterie mobile SIDEVAM dédiée aux déchets du BTP. Bennage chez ETPC Koungou → Capter le flux des particuliers



Ressources – Cas particulier : La filière terre

Inventaire des briqueteries

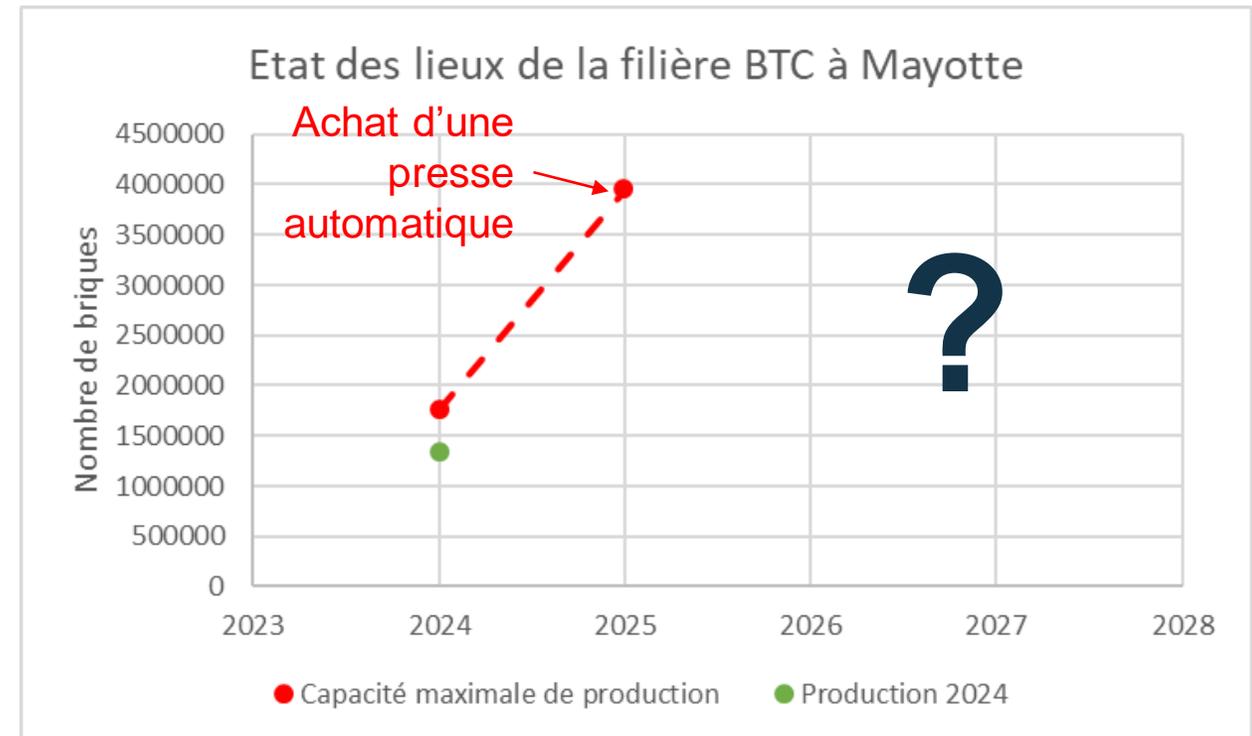
Quantité de briques produites en 2023
= 1 335 000 briques

1045 maison SIM avec 15% de BTC
(modèle projet Pamandzi)



Art'Terre

Briqueteries	Composition briques	Origine des terres : Terrassement chantier
DIPAK, Pamandzi	Terre 100%	Petite Terre
Terre & Eau, Kaweni	Terre 61% Sable 31% Ciment 8%	Mamoudzou, Koungou majoritairement
Briqueterie de Vahibe	Terre 60% Sable 30% Ciment 10%	Vahibe, Combani et Passamainty majoritairement
Briqueterie de Ongoujou	Terre 55% Sable 27% Ciment 18%	
Briqueterie de Tsingoni	Activité de formation principalement	



Ressources – Cas particulier : La filière terre

La terre : une ressource entre le primaire et le secondaire

1 335 000 briques en 2023, ça correspond à...

4 400 m³ de terre amenées par des terrassiers aux briquetiers à l'occasion de terrassements

2 000 t de sable acheté à défaut de disposer de pouzzolane

1 100 t de ciment acheté (quantité pourrait être réduite en cas d'utilisation de pouzzolane)

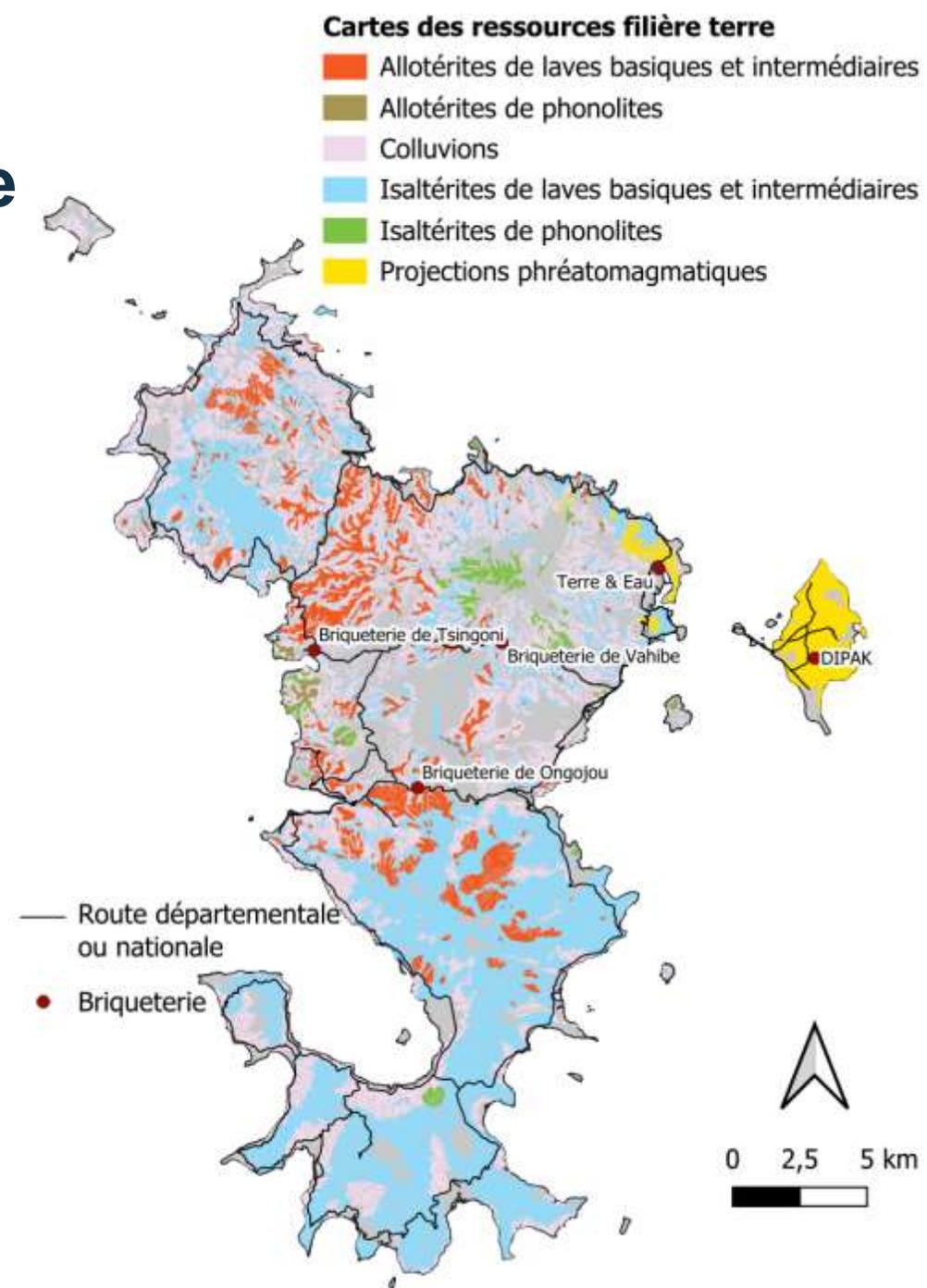
Quelle terre?

Une terre sablo-argileuse est idéale. De telles formations recouvrent 66% du territoire mahorais. Il s'agit d'une ressource abondante contrairement à la roche massive.

Notion de carrière patrimoniale

< 500 m³/an, l'excavation de ressources minérales est exempt de déclaration.

Il pourrait s'agir d'une solution intermédiaire permettant aux briquetiers de ne pas dépendre à 100% des terres issues de chantiers



Bilan

La roche massive est une ressource rare à Mayotte

Les traitements de l'AEM ont permis de la méthodologie de travail a permis d'étendre

Le travail de définition des GIR reste à mener

En concertation avec les EPCI, il s'agira de prendre en compte les stratégies d'aménagement étant donné la nécessité de protection des ressources minérales

Les filières du secondaire sont en construction

Notamment avec le lancement de la filière REP PMB BTP et de l'Observatoire des déchets du CD976

La filière terre se développe, exploitant une ressource secondaire abondante sur le territoire mahorais

Les acteurs de la filière avancent au rythme des commandes

GT Besoins

08/07/2024 –



**PRÉFET
DE MAYOTTE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Besoins

Positionnement du GT Besoins dans le SRC

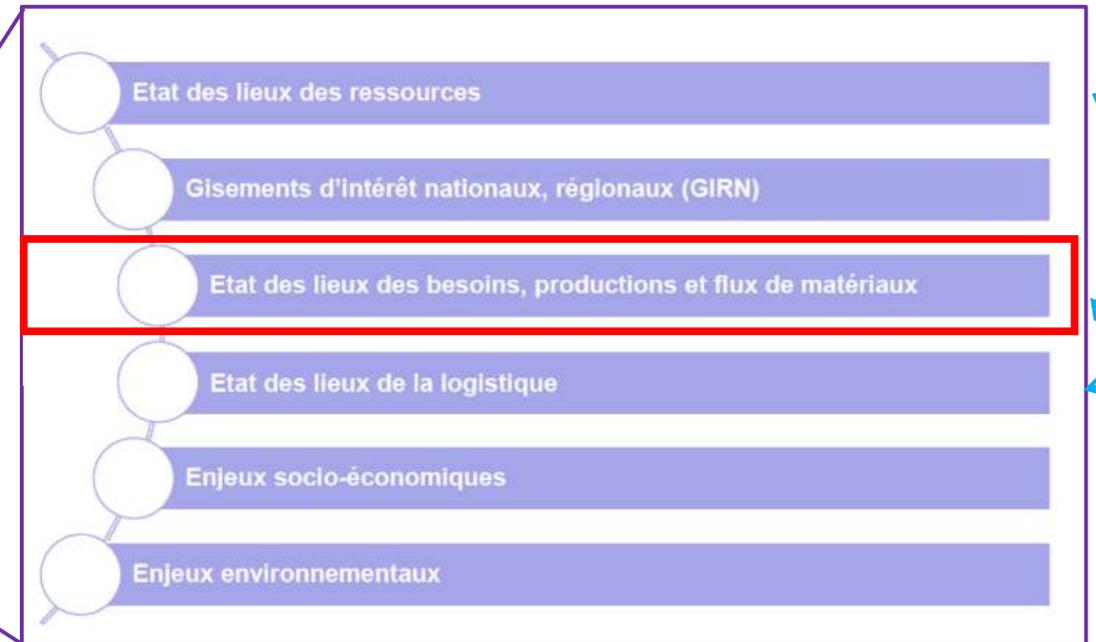
Articulation du GT Besoins avec les autres GT

Au sein du volet de l'état des lieux

- Intègre les bassins de productions définis dans les ressources
- Echange avec Etat des lieux de la logistique

Au sein du volet prospectif

- Établit des scénarios prospectifs à 12 ans pour les futurs besoins
- Sera croisé avec Enjeux technico-socio-environnementaux pour définir le scénario retenu



Méthodologie d'estimation des besoins

Bassin de consommation :
Zone géographique où se concentrent les besoins en matériaux de la population.

Méthode A : projection de la consommation moyenne par habitant

- Nombre d'habitants, proportion d'habitants par rapport à la population de la région, évolution du nombre d'habitants
→ **INSEE**
- Evolution du nombre de bâti, dynamique de la construction actuelle et future
→ **BD TOPO, OCS LESELAM, questionnaires, entretiens**
- Sites fixes de consommation (centrale BPE et usines à béton, briqueterie)
→ **Questionnaires, entretiens**

Méthode B : recensement des grands travaux ou aménagements futurs pour en déduire les besoins

- Questionnaire et entretiens avec les principaux aménageurs

Besoins – Etape 1 : Besoins résidentiels

Evolution de la démographie

Territoire en forte croissance démographique

- Le dernier recensement INSEE datant de 2017, la tendance actuelle reste inconnue
- La CADEMA est l'EPCI qui a connu la plus forte croissance démographique entre 2012 et 2017

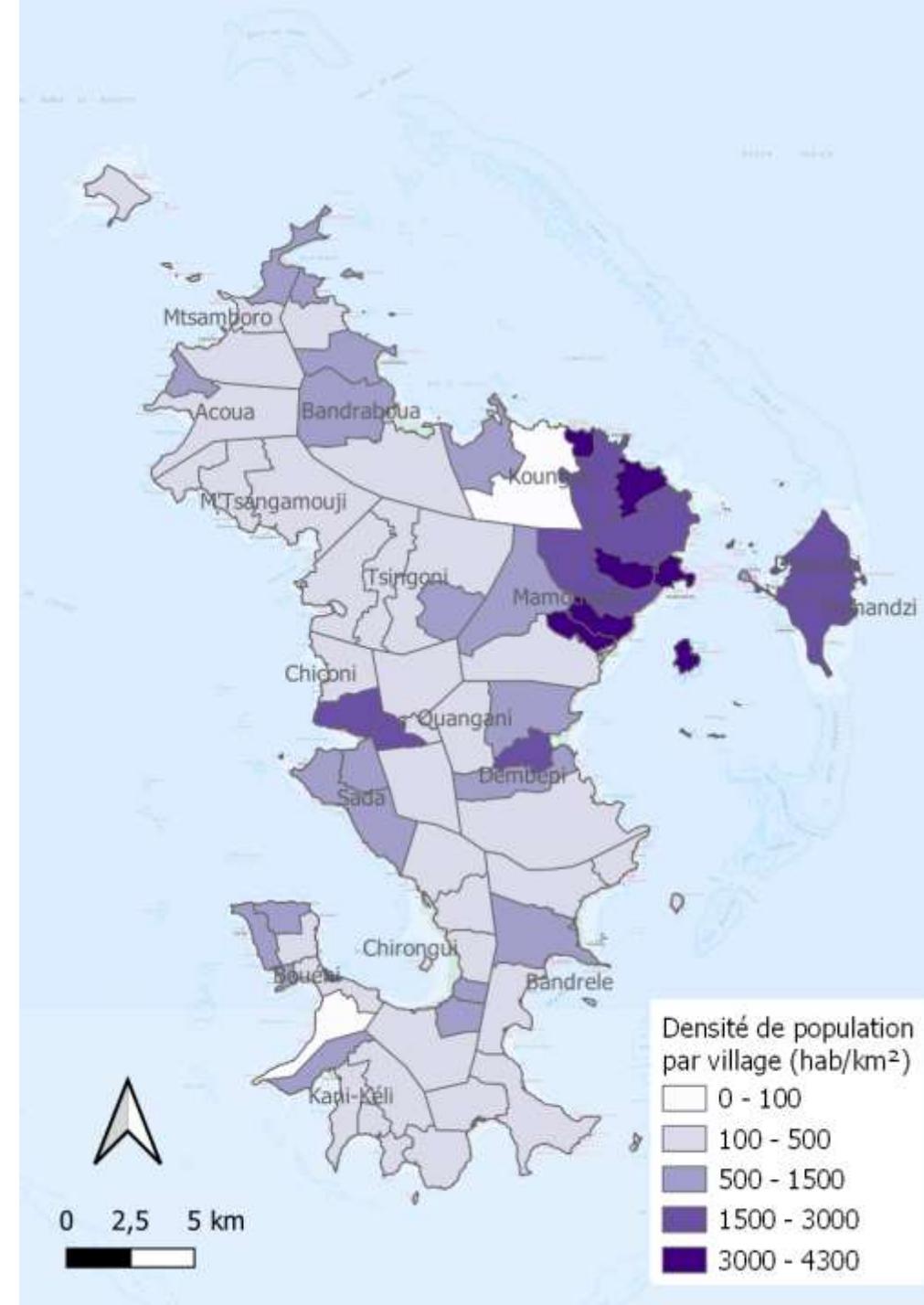
Découpages administratifs

- 5 EPCI
- 17 communes
- 72 villages

Répartition inégale de la densité de population

Forte densité de population dans

- Les villages de Mamoudzou,
- Majicavo Lamir, Majicavo Koropa, Koungou village et Trevani
- Les communes de la CCPT
- Dembéni village
- Chiconi et Ouangani village



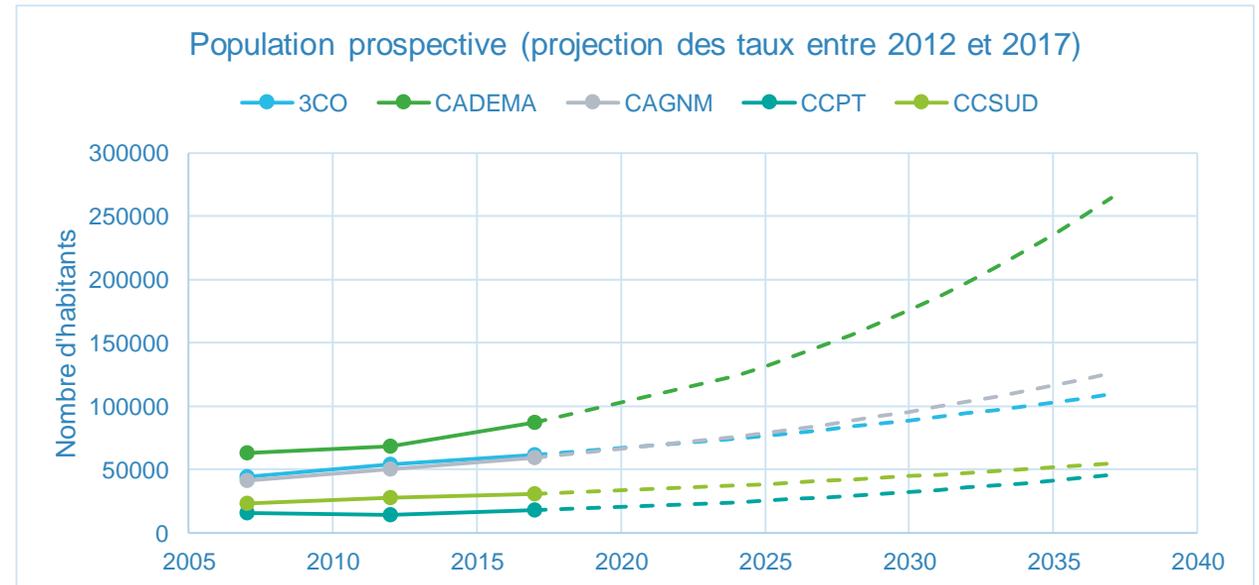
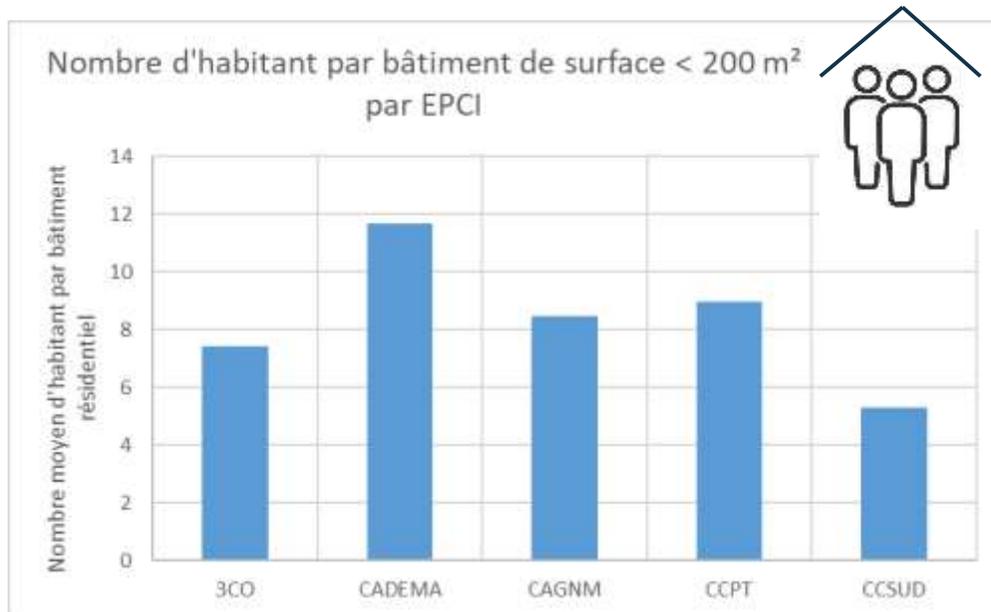
Besoins – Etape 1 : Besoins résidentiels

Besoins en constructions résidentielles actuel



Estimation à partir de :

- L'estimation du nombre d'habitant par bâtiment résidentiel
- L'évolution de la population entre 2012 et 2017 projetée jusqu'à 2036



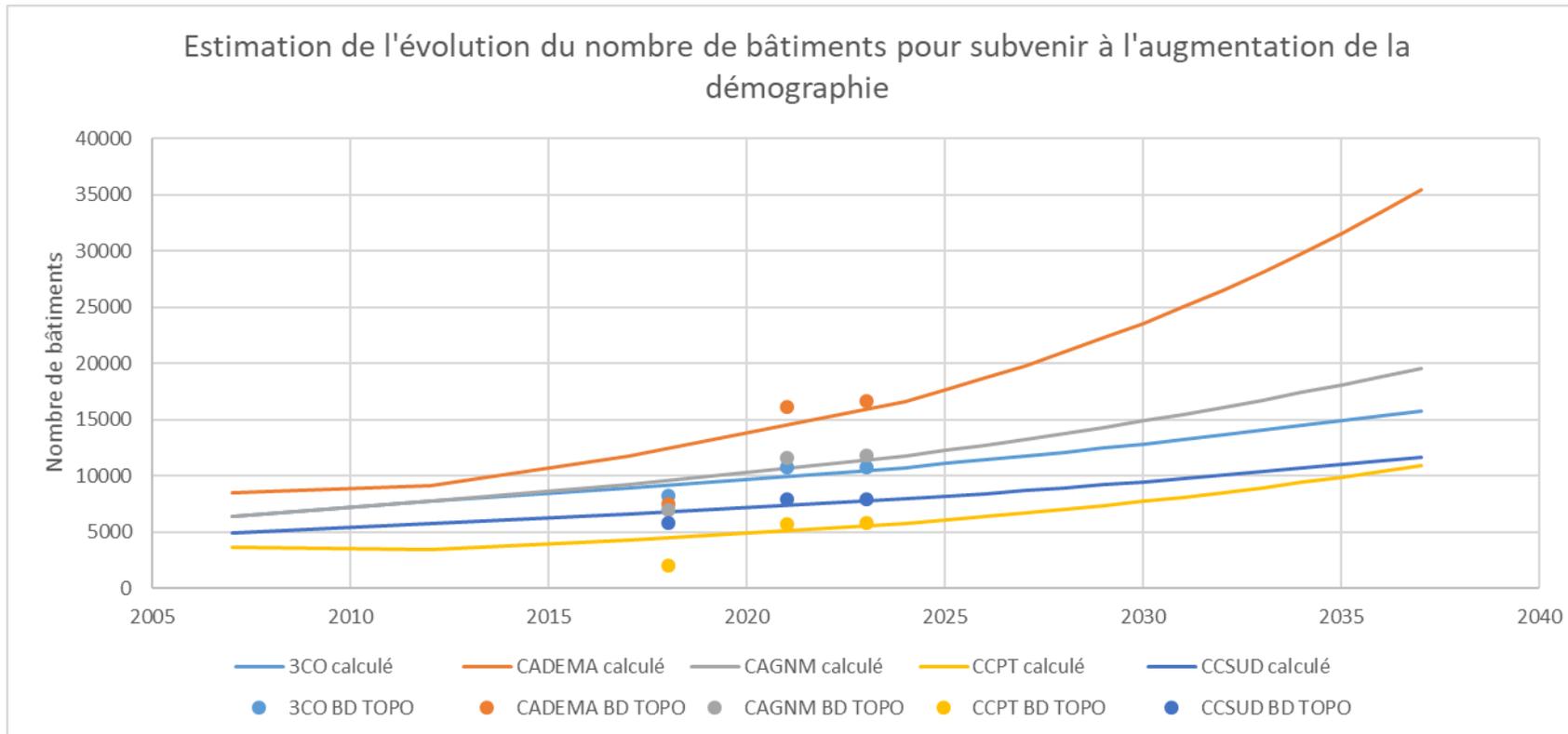
Besoins – Etape 1 : Besoins résidentiels

Besoins en constructions résidentielles actuel



Estimation à partir de :

- L'estimation du nombre d'habitant par bâtiment résidentiel
- L'évolution de la population entre 2012 et 2017 projetée jusqu'à 2036



Suite :
En déduire les volumes de matériaux nécessaires pour assurer ces constructions

Besoins – Etape 2

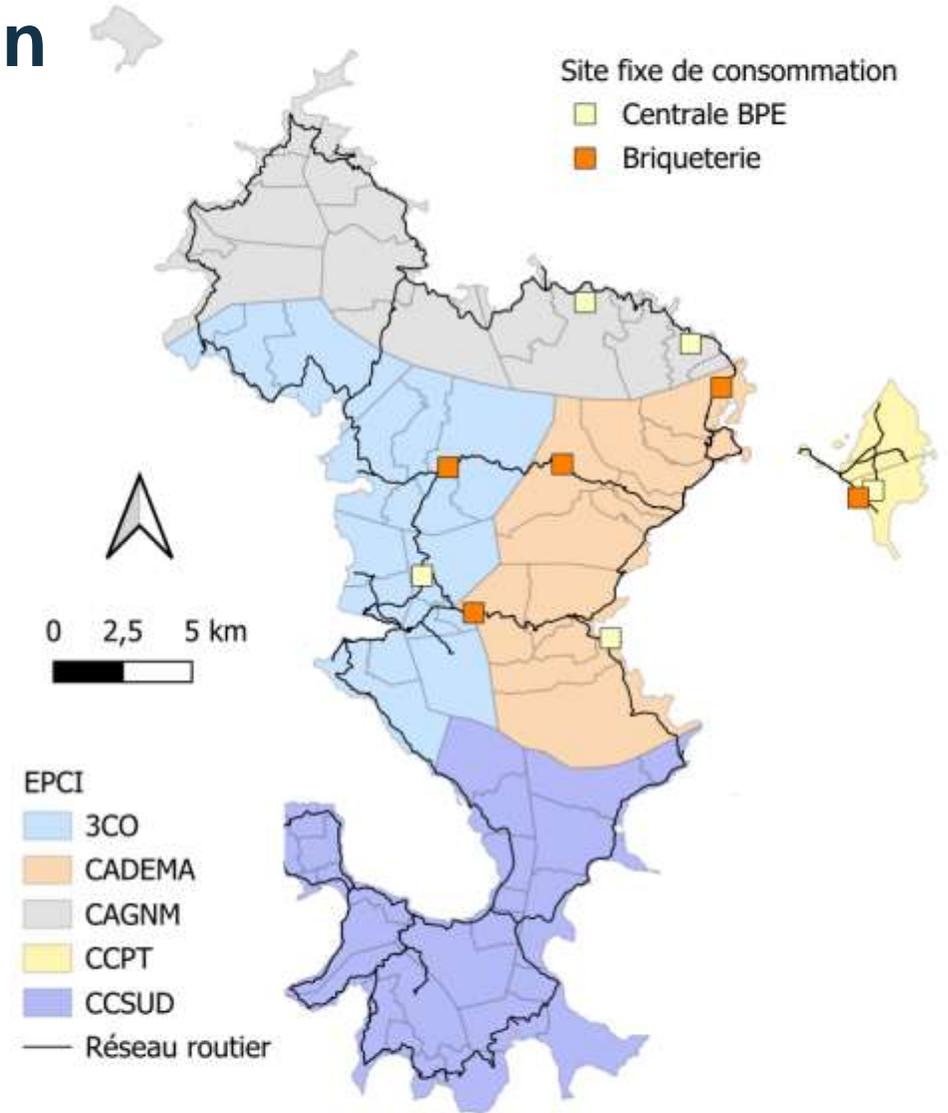
Besoins des sites fixes de consommation

BRIQUETERIES

- DIPAK, Pamandzi
- ACBTP, Kaweni
- Briqueterie de Soula, Vahibe
- Briqueterie de Ba Rosto, Ongoujou
- Mayotte Brique de Terre Compressée, Tsingoni

CENTRALES BPE

- ETPC, Majicavo
- ETPC, Pamandzi
- ETPC, Iloni
- IBS, Kangani
- **IBS Kahani à venir**

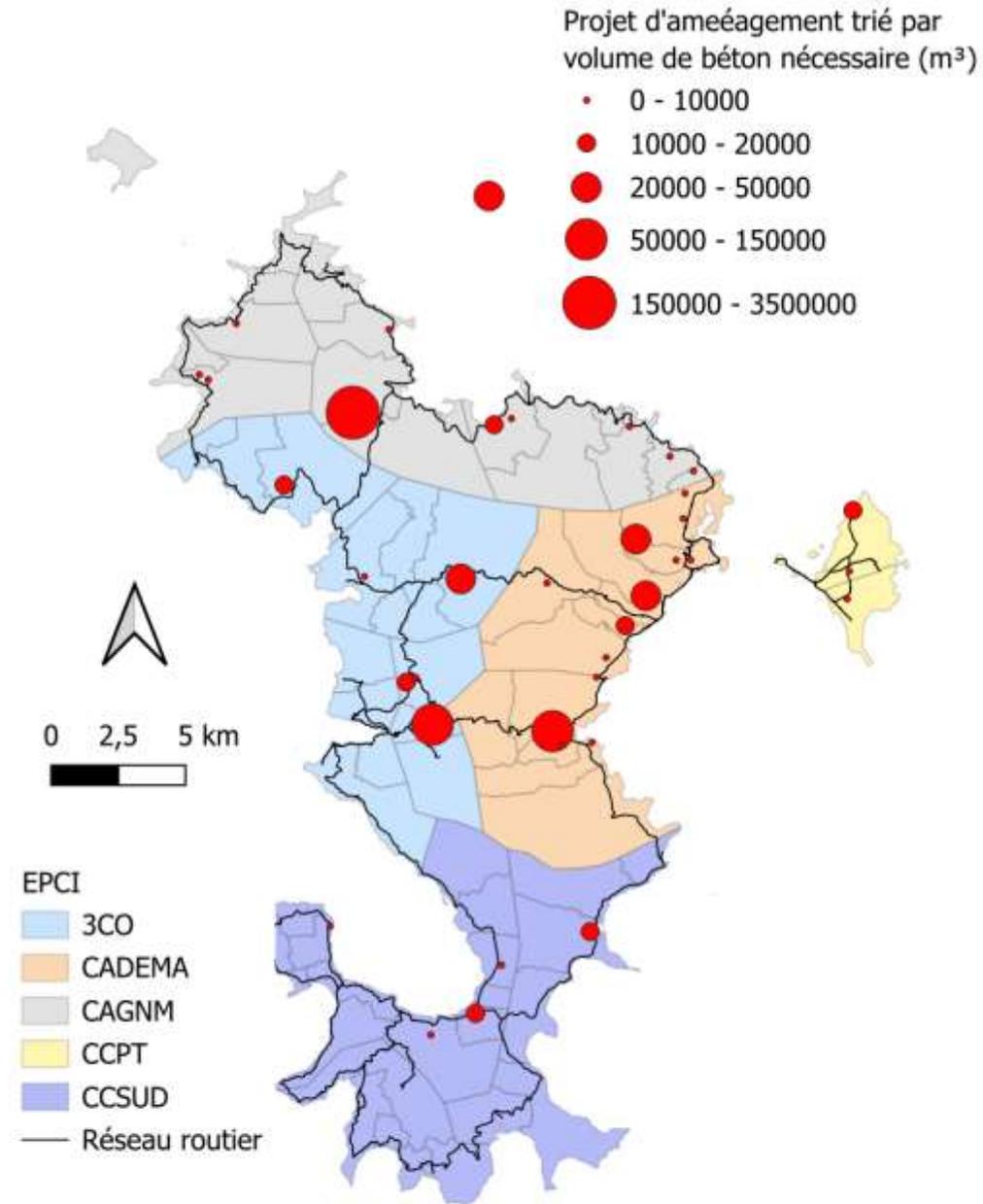


Besoins – Etape 3

Besoins en lien avec des projets structurants de Mayotte

- Aéroport
- Contournement Mamoudzou
- Contournement Combani
- ZAC et ZAE de l'EPFAM
- Constructions et rénovations du rectorat
- Aménagements de la SIM (non spatialisé)

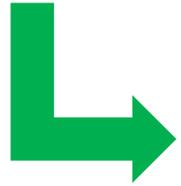
Nous vous invitons à nous contacter si vous avez connaissance de données sur les autres projets à horizon 12 ans



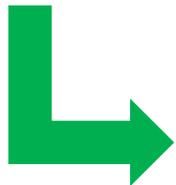
Besoins – Etape 4

Mise en perspective avec la production

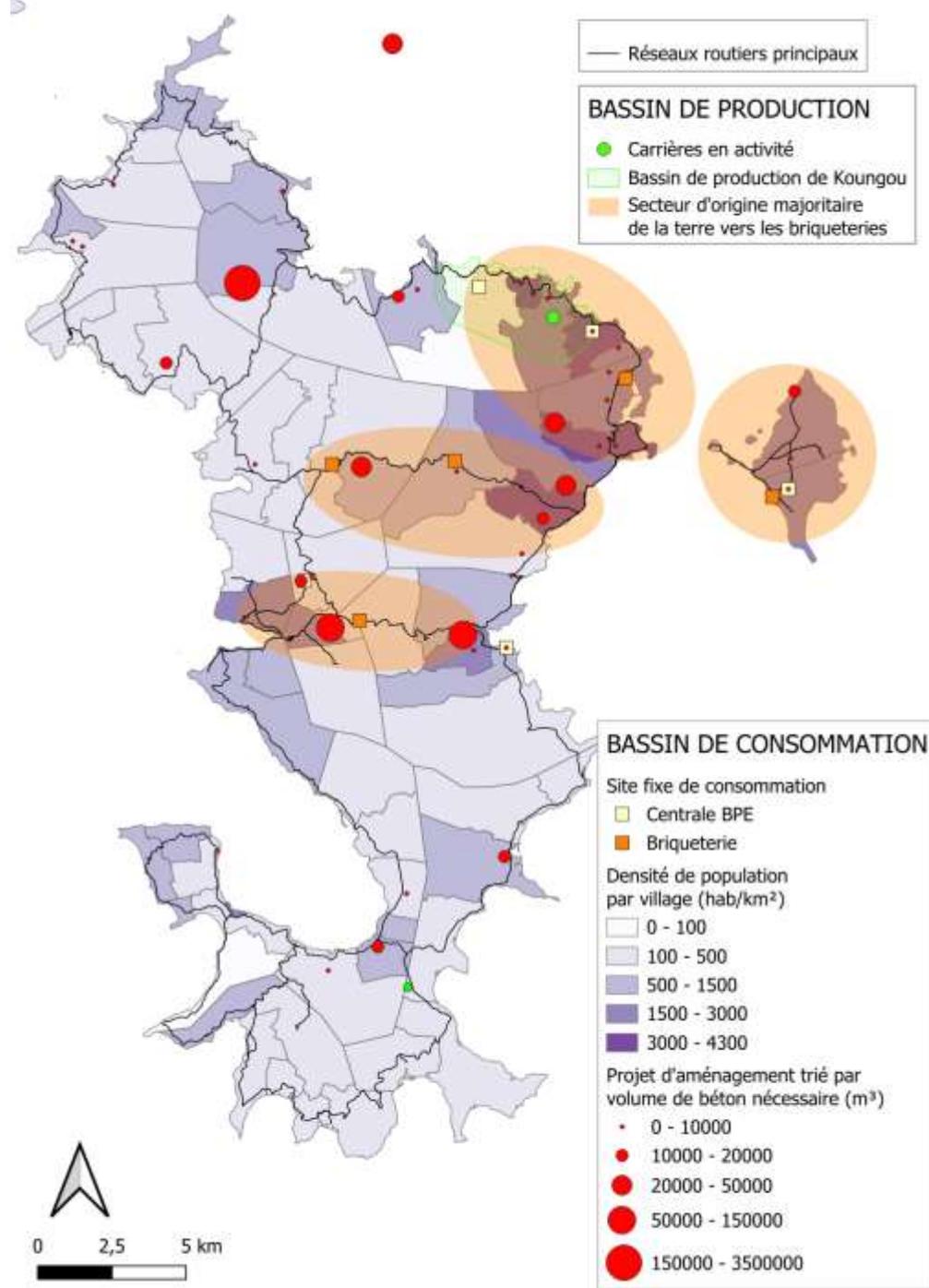
- Résidentiel
- Sites fixes de consommation
- Projets structurants



Caractérisation complète des bassins de consommation



Comparaison avec les capacités de production



Besoins

Conclusions et travaux à venir

Démographie en forte augmentation (+3%/an)
Se traduit dans une urbanisation croissante

Le travail de récolte de données sur les besoins prospectif n'est pas achevé
→ Clôture des retours sur projets d'aménagement le 15/11/2024

Actions restantes sur les Besoins :

- Concaténation des besoins par bassin de consommation
- Comparaison de l'actuel et du prospectif avec les capacités de productions identifiées par les travaux sur la ressource

GT Enjeux environnementaux

21/06/2024



15 participants

Axes de travail collégial :

- Méthodologie de cartographie et de pondération des « enjeux environnementaux »
- Modification des pondérations des enjeux majeurs et importants
- Séquence ERC (Eviter – Réduire – Compenser) appliquée aux enjeux majeurs et forts

GT Enjeux environnementaux

21/06/2024

- Zones à enjeux nécessitant une analyse approfondie

Les différents niveaux de hiérarchisation



Valeur de l'enjeu

Zones protégées de par leur statut ou zones d'enjeu(x) rédhibitoire

Précisions

Espaces bénéficiant d'une protection juridique (législative ou réglementaire) interdisant l'exploitation.



Zones à enjeu(x) majeur(s)

Espaces présentant une sensibilité très forte, rendant l'exploitation en principe incompatible avec les objectifs de protection.
Les porteurs de projets devront se rapprocher des gestionnaires des protections ou espaces concernés.



Zone à enjeu(x) fort(s)

Espaces présentant une sensibilité forte et concernés par des mesures de protection et d'autres démarches visant à signaler leur valeur patrimoniale.
Les porteurs de projets devront se rapprocher des gestionnaires des protections ou espaces concernés.



Zone à enjeu(x) modéré(s)

Espaces présentant une sensibilité modérée (reste de la région)

GT Enjeux environnementaux

21/06/2024

◆ Enjeux « Milieu naturel et biodiversité

Grille de hiérarchisation stabilisée

Zonages	Commentaires
<p>■ Zones protégées de par leur statut ou zones d'enjeu(x) rédhibitoires</p>	
<ul style="list-style-type: none"> - Arrêtés préfectoraux de protection de biotope (APPB) ; - Et futurs projets d'arrêtés de biotope ; 	<p>Les APPB (ou APB) existants sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - APB lagune d'Ambato, - APB plages de Moya/Papani, - APB plages de Saziley/Charifou, <p>+ 3 autres APPB en cours de rédaction (actuellement, phase de consultation des acteurs) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mangrove et arrière-mangrove d'Ironi Bé, - Mangrove et arrière-mangrove de Dzoumonyé/Bouyouuni, - Mangrove et arrière-mangrove de Chiconi/Mangajou.
<ul style="list-style-type: none"> - Arrêtés préfectoraux (AP) 	<ul style="list-style-type: none"> - AP Zone de protection de N'Gouga, - AP Réserve intégrale de pêche de la Passe en S, - AP Parc de Saziley
<ul style="list-style-type: none"> - Réserves Naturelles Nationales 	<ul style="list-style-type: none"> - RNN îlot M'Bouzi (limites maritimes), - RNN îlot M'Bouzi, - RNN des Forêts de Mayotte
<ul style="list-style-type: none"> - Espaces remarquables de la loi littoral 	
<ul style="list-style-type: none"> - Sites / Terrains du Conservatoire du Littoral 	
<ul style="list-style-type: none"> - Zone des 50 pas géométriques (ZPG) 	<ul style="list-style-type: none"> - Zone des cinquante pas géométriques (ZPG), bande littorale d'une largeur de 81m.
<ul style="list-style-type: none"> - Zones humides d'importance internationale (RAMSAR) 	<p>La Vasière des Badamiers, + 2 autres sites en cours de labélisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Baie de Boueni, - Lac Karhani

Zonages	Commentaires
<ul style="list-style-type: none"> - Lit mineur des cours d'eau 	
<p>■ Zones à enjeu(x) majeur(s)</p>	
<ul style="list-style-type: none"> - Stratégie de création d'aires protégées adaptées à Mayotte (SCAP) - Parc Naturel Marin de Mayotte - Espaces Naturels Sensibles - Forêts domaniales et départementale de Mayotte - Zones humides - Éléments constitutifs des trames vertes et bleues, RESERVOIRS (SRCE) - Espaces boisé classés (EBC) 	
<p>■ Zones à enjeu(x) fort(s)</p>	
<ul style="list-style-type: none"> - ZNIEFF Mer et Terre de type I - Zones prioritaires pour la préservation des zones humides – Espaces de potentialité ; - Prairies sur <u>padza</u> ; - Herbiers ; - Plages prioritaires de pontes des tortues marines ; - <u>Espaces forestiers</u> (Corine Land cover) - Éléments constitutifs des trames vertes et bleues, CORRIDORS (SRCE) - Masses d'eau superficielles (côtières et lagunaires) ; - Inventaire national du patrimoine géologique (sites géologiques remarquables) (retenus) 	
<p>■ Zones à enjeu(x) modéré(s)</p>	
<ul style="list-style-type: none"> - ZNIEFF Mer et Terre de type II - Inventaire national du patrimoine géologique (sites géologiques remarquables) (non retenus) - Zones à enjeux complémentaires de la SCAP 	

GT Enjeux environnementaux

21/06/2024

Grille de
hiérarchisation
stabilisée

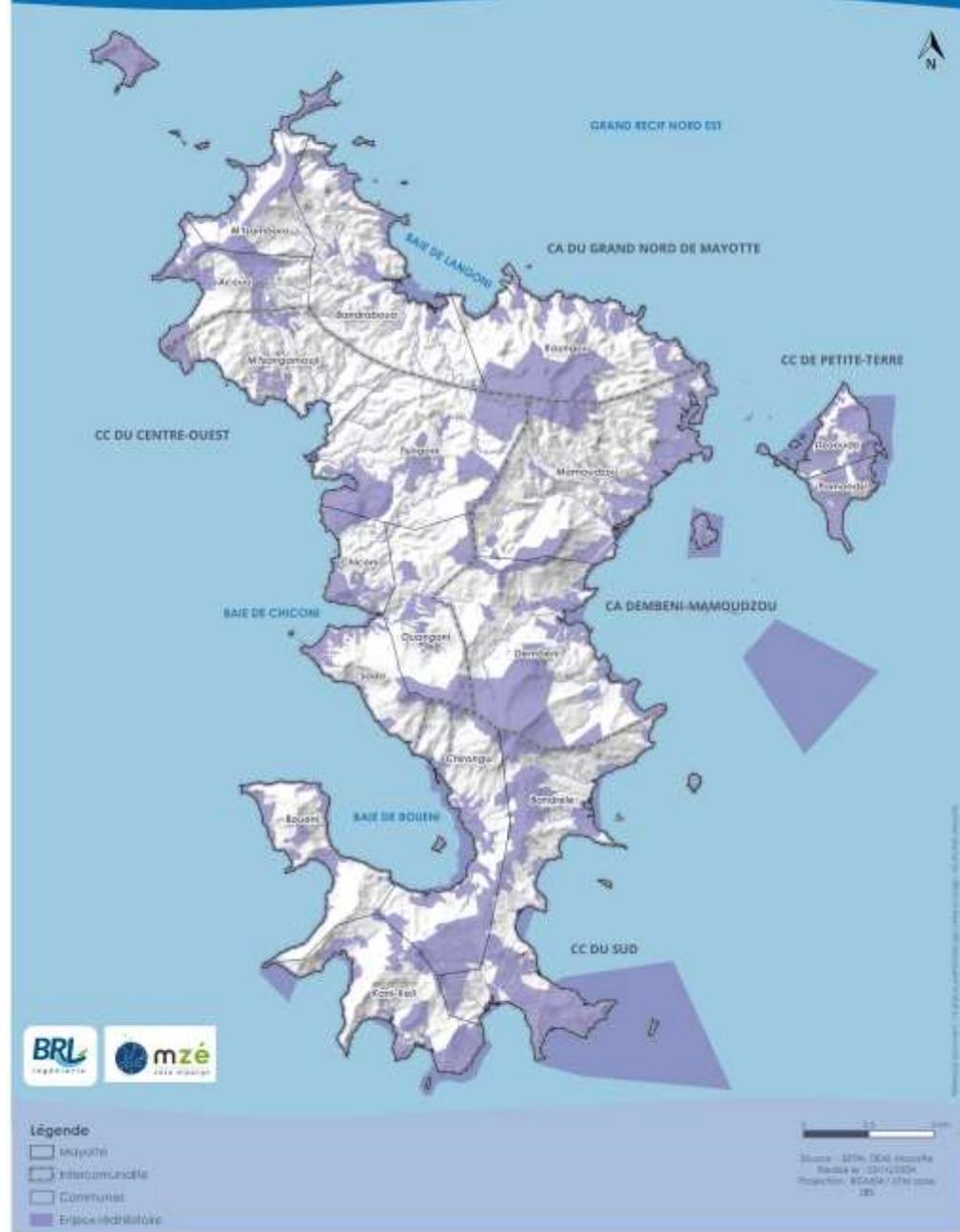
◆ Enjeux « Milieu humain »

Zonages	Commentaires
 Zones protégées de par leur statut ou zones d'enjeu(x) rédhitoires	
- Captage AEP	
- Périmètre immédiat de captage AEP	
- Zones urbanisées et/ou à urbaniser	- Zonage U et AU des PLUi
 Zones à enjeu(x) majeur(s)	
- Périmètre rapproché de captage AEP	
- Zones à fort potentiel agricole	
- Périmètre de protection des monuments historiques classés	
 Zones à enjeu(x) fort(s)	
- Périmètre de protection des monuments historiques inscrits	
- Périmètre de protection des monuments historiques protégés	
- Périmètre éloigné de captage AEP	
- Aires d'alimentation de captage (AAC)	
- Espaces agricoles cultivés (Corine Land Cover)	
- Sites Seveso, Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE)	
 Zones à enjeu(x) modéré(s)	
- Zone protection projet captage AEP	

GT Enjeux environnementaux

21/06/2024

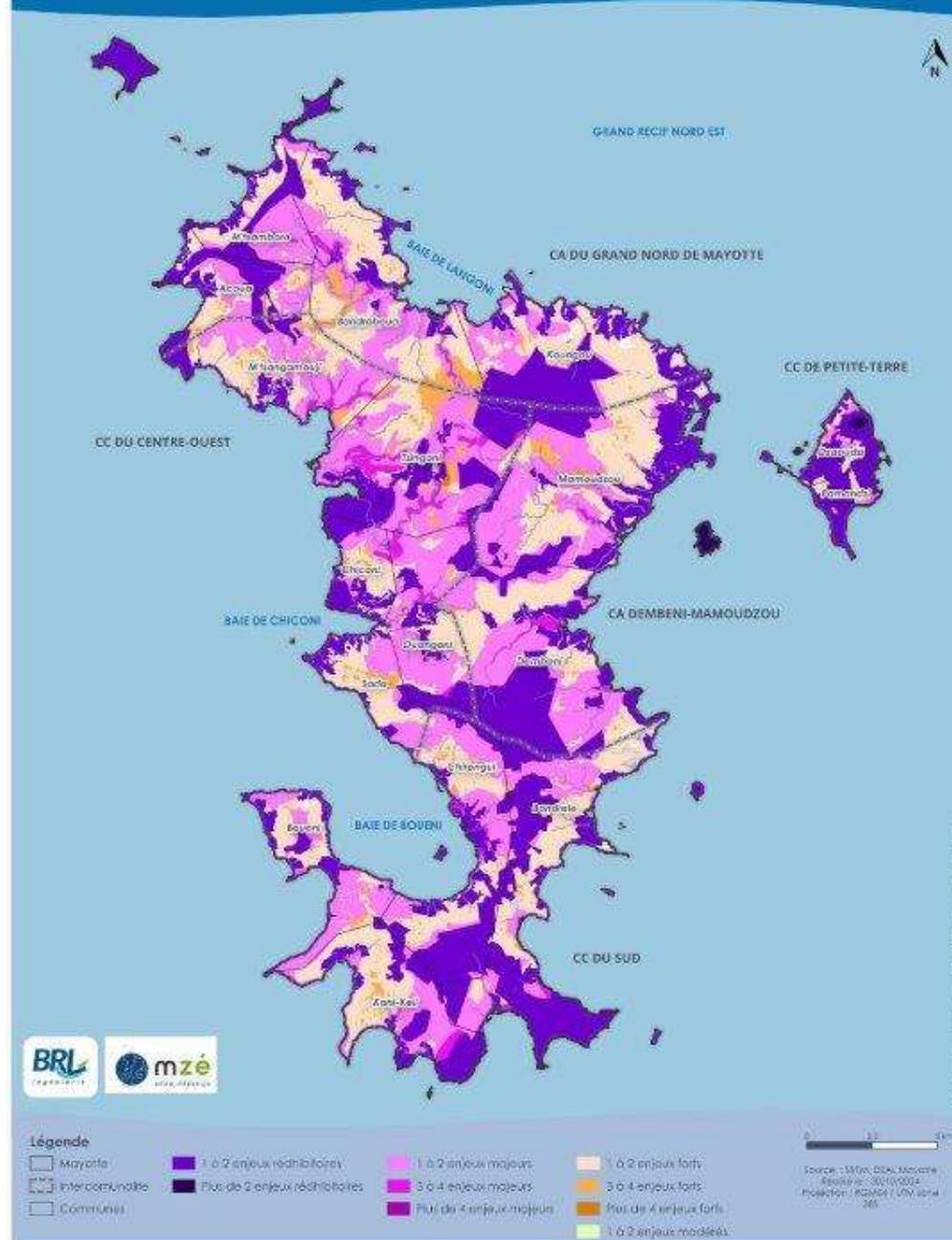
Carte des enjeux rédhibitoires



GT Enjeux environnementaux

21/06/2024

Carte de pondération des enjeux



GT Enjeux socio-économiques et logistiques

04/07/2024



10 participants

Axes de travail collégial :

- Enjeux socio-économiques : identification et qualification / éléments de contexte
- Difficultés / solutions logistiques

GT Enjeux socio-économiques et logistiques

04/07/2024

1. L'acceptabilité sociale des carrières

- Nuisances principalement subies par les riverains (poussière, bruit, transport matériaux, etc).
- Gros enjeux sur l'accès routier et la traversée des villages (l'extension urbaine spontanée accroît les difficultés) → besoin de voie dédiée
- Réglementation à respecter pour limiter les nuisances. Mais les riverains peuvent avoir des exigences supérieures → des espaces / pratiques de dialogue sont mises en œuvre : journées portes-ouvertes sur le site, soutien aux associations villageoises (sportive, environnement, culturelles/cultuelles)
- Commission de suivi de site : ça n'aurait pas une énorme valeur ajoutée car les riverains ont des demandes qui vont au-delà des informations sur la conformité à la réglementation.
- Priorité donnée au recrutement en proximité (au sein du village concerné)

GT Enjeux socio-économiques et logistiques

04/07/2024

2. Les prix du marché et les coûts de production

- Utilité d'un relevé de prix pour rendre compte de l'écart de prix entre Mayotte, La Réunion et la Métropole
- Facteurs de surcoûts avancés : mode d'extraction, embauche de ressources en interne par manque d'entreprises sous-traitantes qualifiées sur certains métiers, coûts de la formation professionnelle, déplacements de techniciens experts depuis l'extérieur, ...
- Réflexions du GT :
 - Détaxation du carburant pour le matériel d'exploitation
 - Politique tarifaire à destination des professionnels
 - Meilleure visibilité sur la commande publique (observatoire de la commande publique du SGAR).
 - Réduction des coûts de transport par une meilleure répartition sur le territoire des lieux de production : centre, sud, pas qu'au Nord
 - Optimisation des plages horaires pour le transport
 - Réduction des marges des carriers par davantage de concurrence : passage de 2 à 3 acteurs.

GT Enjeux socio-économiques et logistiques

04/07/2024

3. Les perspectives de développement du secteur

- Très fort dynamisme du BTP sur les dernières années.
- Besoin de nouvelles carrières pour répondre à la demande
- Fragilité liée aux explosifs (en cas de pénurie ou difficultés d'approvisionnement)
- Limites liées à la réglementation (notamment contraintes environnementales)
- Fort intérêt d'une étude d'impact socio-économique réalisée dans le cadre de la démarche du SRC. Une telle étude serait un gain de temps pour la constitution des dossiers d'ouverture de nouvelles carrières.

GT Enjeux socio-économiques et logistiques

04/07/2024

4. Conditions de travail et formations professionnelles

- Respecter la réglementation du droit du travail (ex : équipement de protection / poussière, surpression de locaux exposés à la poussière) et donner suite aux observations de l'inspection du travail
- L'ARACT (action régionale pour l'amélioration des conditions de travail) est présente sur le territoire et peut proposer des programmes d'amélioration et de formation
- La CMA a accès à un réseau de formateurs et peut proposer des formations au secteur à Mayotte (en mutualisant) ou à l'extérieur
- Des formations sont proposées par le RSMA pour les ouvriers opérateurs

GT Enjeux socio-économiques et logistiques

04/07/2024

Identification des difficultés et des solutions logistiques

	Proposition d'amélioration	Difficultés rencontrées
Modes de transport	<ul style="list-style-type: none">- Maritime : entre Longoni et Petite-terre- Par câble (par exemple pour relier la carrière de Doujani à Vahibé ?) Réserve exprimée : en l'absence d'infrastructure existante le cabotage peut avoir un coût très / trop élevé. Nécessité d'une évaluation de la soutenabilité économique du cabotage.	<ul style="list-style-type: none">- Embouteillages / engorgement des axes routiers- Insécurité sur les routes la nuit- Evaluer l'impact environnemental et économique
Disponibilité des produits de carrière	<ul style="list-style-type: none">- Être stratégique dans le choix d'implantation de nouvelles carrières : dans le sud ou le centre elles permettraient une meilleure répartition des ressources disponibles sur le territoire.- Améliorer la gestion des déchets de chantiers et les valoriser	<ul style="list-style-type: none">- Secteurs sans produits de carrière (Petite-terre)- La qualité des matériaux (certains produits non disponibles localement)- Les matériaux recyclés ne sont pas forcément classifiables → assouplir les normes pour réutiliser des produits issus de recyclage
Points de vente	<ul style="list-style-type: none">- Rendre plus accessible pour les petits artisans- Favoriser la proximité des sites de distribution- Privilégier les ravitaillement / livraison de nuit	<ul style="list-style-type: none">- Problèmes de circulation causés par les longs trajets de petits transporteurs (camions chargés et qui déversent leur cargaison sur la route).- Si les grands carriers assurent le transport risque d'impact sur le secteur des petits transporteurs
Sécurité	Améliorer la sécurité des salariés en charge du transport, notamment la nuit	Travail de nuit : conformité au droit du travail

GT Remise en état/réaménagement de site

15/07/2024



10 participants

Axes de travail collégial :

- Séquence ERC et options possibles
- Les démarches de remise en état / réaménagement de site adaptées à Mayotte

GT Remise en état/réaménagement de site

15/07/2024

Rôles et modalités de suivi :

- La remise en état revient à l'exploitant.
- L'administration en assure le contrôle et la conformité à la réglementation.
- Le suivi du site exploité est effectué en continu. Ex : si des remontées de nappe font apparaître de l'eau sur le site, l'exploitant le signalera à l'administration (le dossier d'autorisation de la carrière ne sera pour autant pas à refaire).

Recommandation du GT :

- Proposer un échange / temps de concertation avec la collectivité, l'Etat et l'exploitant 5 ans avant la fin d'exploitation pour préqualifier un projet de réaménagement ultérieur, notamment si le site présente un potentiel intéressant d'aménagement. Riverains à associer.
- Ce projet d'aménagement sera décliné en lignes conductrices pour une remise en état cohérente. Ce temps d'échange sera à relier à une éventuelle révision du PLU

GT Remise en état/réaménagement de site

15/07/2024

Qualification des possibilités de réaménagement les plus pertinentes :

- Une urbanisation importante apparaît généralement en proximité des carrières.
- Les contraintes d'aménagement à Mayotte sont fortes et le foncier urbanisable est rare.
- Un urbanisme prenant en compte les enjeux écologiques et les caractéristiques et potentialités du site peut ouvrir des possibilités équilibrées.

Pistes intéressantes de réaménagement avec une nouvelle vocation pour le site :

- Zone industrielle
- Logements
- Equipement si le site et le PLU le permettent (portance)
- Parc, corridor écologique
- Installation de panneaux photovoltaïques

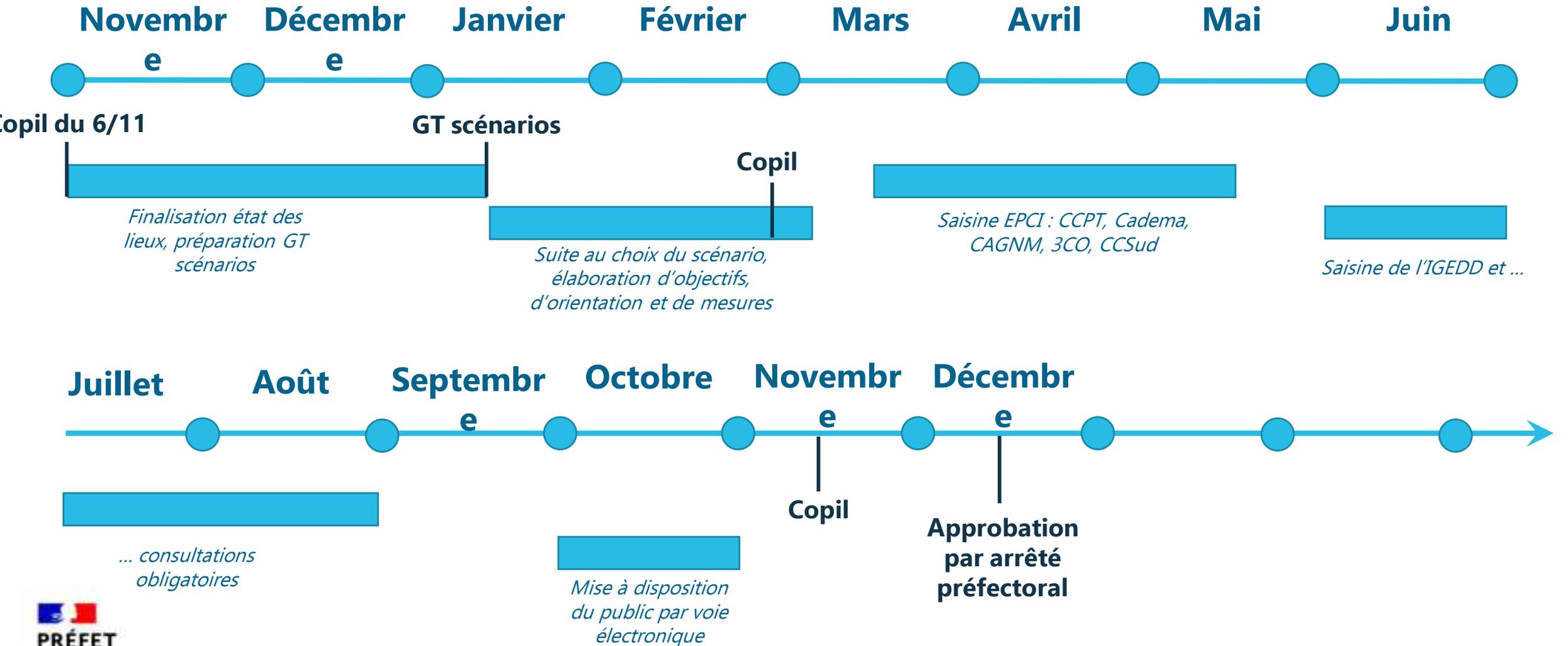
L'implication d'un gestionnaire ou d'un suivi des mesures compensatoire, de la remise en état, du réaménagement est préconisée, notamment en phase de transition.



Étapes suivantes

L'élaboration des scénarios

Calendrier prévisionnel



Scénarios d'approvisionnement

Comparaison de plusieurs scénarios qui peuvent varier selon plusieurs hypothèses :

- D'évolutions des besoins
- Des modes d'approvisionnement
- De l'accès aux ressources

Les hypothèses devront être explicitées ainsi que leurs conséquences :

- En termes de tension sur l'approvisionnement
- De préservation des enjeux
- Et de leur capacité à répondre aux besoins

Le scénario retenu sera celui qui répond de manière la plus satisfaisante aux différents enjeux

Extrait du SRC PACA

	Hypothèse sur le devenir des carrières	Hypothèse sur le recyclage	Hypothèse sur l'environnement
Scénarios	Fermeture	Haute	-
		Basse	-
	Renouvellement extension	Haute	Prise en compte graduelle, selon les 4 niveaux d'enjeux environnementaux
		Basse	Prise en compte graduelle, selon les 4 niveaux d'enjeux environnementaux
	Création, renouvellement, extension	Haute	Prise en compte graduelle, selon les 4 niveaux d'enjeux environnementaux
		Basse	Prise en compte graduelle, selon les 4 niveaux d'enjeux environnementaux

Tableau 8: Synthèse et choix du scénario

Enjeux Scénario	Approvisionnement des territoires	Préservation des accès à long terme	Logistique et limitation des GES	Économie de la ressource		Enjeux environnemen taux
<i>Fermeture</i>						
<i>Renouvellement extension</i>				Hyp haute	Hyp basse	
<i>Création, renouvellement, extension</i>						

	Le scénario ne permet pas de répondre à cet enjeu
	Le scénario répond de manière insuffisante à cet enjeu
	Le scénario répond de manière convenable à cet enjeu
	Le scénario répond de manière très satisfaisante à cet enjeu



BRL Ingénierie

1105, av. Pierre Mendès-France - BP 94001
30001 NÎMES Cedex 5 FRANCE
Tél. +33 4 66 87 50 85



<https://brli.brl.fr/>

Suivez-nous sur

